19

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

ASSISTANCE FAMILIALE ET SOCIALE AUX PERSONNES À DOMICILE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5045

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE
020801
7294005

Québec

ASSISTANCE FAMILIALE ET SOCIALE AUX PERSONNES À DOMICILE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5045

Novembre 1994

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

ASSISTANCE FAMILIALE ET SOCIALE AUX PERSONNES À DOMICILE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5045

Novembre 1994

Le programme *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile,*
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier d'

AUXILIAIRE FAMILIALE ET SOCIALE,
AUXILIAIRE FAMILIAL ET SOCIAL.

Direction générale de la formation professionnelle et technique

Direction des Communications
Ministère de l'Éducation

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 — 9495-0278

ISBN : 2-550-29639-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

030801
7394005

Remerciements

La production du présent document a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile*.

Du milieu du travail

Madeleine Bérard
CLSC Centre-ville

Cécile Bonneau
CLSC Frontenac

Lise Boulay
CLSC des Maskoutains

Sylvie Caron
CLSC Saint-Henri

Cécile Courcy-Fortin
CLSC de Matane

Madeleine Duplessis-Bouchard
CLSC Joli-Mont

Johanne Gasse
CLSC de Hull

Diane Gauthier
CLSC du Marigot

Jacques Gélinas
CLSC Suzor-Côté

Francine Giroux
CLSC J.-Octave-Roussin

Lise Héroux
CLSC Côte-des-Neiges

Élisabeth Jean
CLSC des Hautes-Laurentides

Linda Larrivée
CLSC La Chaumière

Johanne Lavallée
CLSC Centre-ville

Jacques Lefebvre
CLSC Les Forges

Monique Lyons
CLSC Vallée des Forts

Joane Perrotte
CLSC Vallée Le Norois

Christiane Phélis
CLSC «SOC»

Solange Vallières
CLSC Basse-ville

Daniel Vézina
Loisirs pour les personnes handicapées inc.

Du milieu de l'éducation

Luc Brunelle
Commission scolaire de Thetford Mines

Céline Charest
Commission scolaire La Neigette

Louise Cloutier
Commission scolaire de l'Industrie

Lucie Deschênes
Commission scolaire de Victoriaville

Sylvie Gendreau
Commission des écoles catholiques de Montréal

Louise Girard
Commission scolaire de Thetford Mines

Marie-Claude Grau
Commission des écoles catholiques de Montréal

Roxanne Guindon
Commission des écoles catholiques de Montréal

Colette Painchaud
Commission scolaire de Thetford Mines

Cécile Poulin
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Équipe de production

Conception et rédaction	Jacqueline Frenette-Roy Conseillère technique
Collaboration spéciale	Yvonne Pratte-Beaudoin Conseillère technique
Éditique	Odile Béland Agente de secrétariat
Coordination	Ghislaine Gaudreau Responsable du secteur Santé et services sociaux
Révision linguistique	Sous la responsabilité de la Division des services linguistiques du Ministère

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME 1
VOCABULAIRE 3

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
2 BUTS DE LA FORMATION 9
3 COMPÉTENCES 11
4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX 15
5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU 17
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 17
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU 18

Deuxième partie

Première session

MODULE 1 : SITUATION PAR RAPPORT AU MÉTIER ET À LA DÉMARCHE DE FORMATION . . . 23
MODULE 2 : NOTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE 27
MODULE 3 : COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE 31
MODULE 4 : NOTIONS D'HYGIÈNE ET DE MICROBIOLOGIE 37
MODULE 5 : EXÉCUTION DES TÂCHES D'ENTRETIEN DOMESTIQUE COURANT 41
MODULE 6 : NOTIONS SUR LES MALADIES ET LES DÉFICIENCES LES PLUS COURANTES . . . 45
MODULE 7 : PRINCIPES ET TECHNIQUES DE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DES PERSONNES 49
MODULE 8 : EXÉCUTION DES TÂCHES LIÉES AUX SOINS D'HYGIÈNE ET DE CONFORT 53
MODULE 9 : ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE 59
MODULE 10 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 63

Deuxième session

MODULE 11 : EXÉCUTION DES TÂCHES LIÉES À L'ALIMENTATION 67
MODULE 12 : PARTICIPATION À LA PRESTATION DE SOINS ET DE SERVICES À DOMICILE . . . 73
MODULE 13 : NOTIONS DE DYNAMIQUE FAMILIALE 77
MODULE 14 : PROBLÈMES SOCIAUX ET RESSOURCES D'AIDE 81
MODULE 15 : ÉTABLISSEMENT D'UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC UNE PERSONNE À DOMICILE 85
MODULE 16 : PREMIERS SOINS 91
MODULE 17 : EXÉCUTION DE TÂCHES LIÉES À L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES COURANTES 95
MODULE 18 : PLANIFICATION DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI 99
MODULE 19 : PRESTATION DE SOINS ET DE SERVICES À DOMICILE 103

Tableaux

TABLEAU I : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
TABLEAU II : MATRICE DES OBJETS DE FORMATION 13

FÉMININ - MASCULIN

Le présent document s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes. Cependant, comme la très grande majorité des personnes qui exercent le métier à l'étude et qui l'enseignent sont des femmes, seul le genre féminin est utilisé dans le document pour désigner ces personnes, afin d'alléger la lecture.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par sessions. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Le programme *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile* conduit au diplôme d'études professionnelles. L'une ou l'autre des conditions suivantes permettent l'accès à ce programme :

- Être titulaire du diplôme d'études secondaires.
- Être âgée d'au moins 16 ans et avoir obtenu les unités de 4^{e} secondaire en langue d'enseignement, langue seconde et mathématique, ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents reconnus conformément aux articles 232 ou 250 de la *Loi sur l'Instruction publique*.
- Être âgée d'au moins 18 ans et posséder les préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la *Loi sur l'Instruction publique*.

Cependant, à cause des exigences du marché du travail et des conditions d'admission aux stages, on devra accorder la préférence aux personnes ayant plus de 18 ans et possédant un diplôme d'études secondaires. L'admission à ce programme est contingentée.

La durée du programme est de 960 heures, dont 480 sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 480 à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 19 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15) et comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif. Les modules sont organisés en deux sessions : la première est de 450 heures et la deuxième, de 510 heures.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des données essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième, les compétences; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socioaffectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensorimotrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile

Code du programme : 5045

Nombre de modules : 19
Durée en heures : 960
Valeur en unités : 64

CODE		TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
251272	1.	Situation par rapport au métier et à la démarche de formation	30	2
251284	2.	Notions sur le développement de la personne	60	4
251295	3.	Communication et travail d'équipe	75	5
251302	4.	Notions d'hygiène et de microbiologie	30	2
251312	5.	Exécution des tâches d'entretien domestique courant	30	2
251323	6.	Notions sur les maladies et les déficiences les plus courantes	45	3
251334	7.	Principes et techniques de déplacement sécuritaire des personnes	60	4
251344	8.	Exécution des tâches liées aux soins d'hygiène et de confort	60	4
251352	9.	Éthique professionnelle	30	2
251362	10.	Santé et sécurité au travail	30	2
251373	11.	Exécution des tâches liées à l'alimentation	45	3
251385	12.	Participation à la prestation de soins et de services à domicile	75	5
251393	13.	Notions de dynamique familiale	45	3
251404	14.	Problèmes sociaux et ressources d'aide	60	4
251415	15.	Établissement d'une relation de confiance avec une personne à domicile	75	5
251422	16.	Premiers soins	30	2
251433	17.	Exécution de tâches liées à l'administration des affaires courantes	45	3
251441	18.	Planification de la recherche d'un emploi	15	1
251458	19.	Prestation de soins et de services à domicile	120	8

* Une unité équivaut à 15 heures.
... La ligne pointillée signifie la fin d'une session de 450 heures.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile*.
L'admission à ce programme est contingentée.

Direction des Communications
Ministère de l'Éducation

2 BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, du milieu profcssionnel.

Rendre la personne efficace dans l'exercice du métier d'auxiliaire familiale et sociale

- Permettre à la personne d'exécuter correctement les tâches et les activités du métier, et d'atteindre le seuil de performance désiré dès l'entrée sur le marché du travail.
- Permettre à la personne d'évoluer adéquatement dans son milieu de travail en favorisant l'acquisition des habiletés ou des attitudes suivantes :
  - le souci constant des besoins des usagers et les attitudes de vigilance qui en découlent;
  - le souci du respect des limites de scs responsabilités dans l'exercice de son métier;
  - la capacité de communiquer efficacement et d'établir une relation de confiance avec les usagers;
  - la capacité de communiquer avec ses supérieurs et avec les autres membres de l'équipe multidisciplinaire;
  - la capacité de travailler dans des situations variées, contraignantes et quelquefois dangereuses;
  - la capacité d'analyser des situations et d'adapter rapidement ses interventions;
  - le respect des règles de l'éthique professionnelle;
  - le respect des principes d'hygiène, d'asepsie et de mécanique corporelle, ainsi que de l'ensemble des règles liées à la santé et à la sécurité au travail.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- Favoriser la connaissance du marché du travail dans le secteur Santé et services sociaux, plus particulièrement celle de l'organisation des services de maintien à domicile.
- Permettre la connaissance des droits des usagères et des usagers ainsi que celle des droits et responsabilités inhérents à l'exercice du métier.
- Permettre la compréhension du rôle de l'auxiliaire familiale et sociale au sein de l'équipe multidisciplinaire.
- Permettre une intégration progressive au marché du travail.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Permettre une compréhension minimale des principes sous-jacents aux soins et aux services donnés.
- Permettre l'acquisition de méthodes de travail et du sens de la discipline.
- Permettre le développement de l'initiative, du jugement et du sens des responsabilités.
- Permettre l'acquisition de l'habitude de l'autoévaluation.
- Permettre le développement du goût de se renseigner sur tout ce qui se rapporte au métier et le souci de se tenir à jour.

Assurer la mobilité professionnelle

- Permettre le développement d'attitudes positives par rapport aux changements et aux situations nouvelles.
- Permettre l'accroissement du goût d'apprendre, de se renseigner, de se documenter.
- Permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3 COMPÉTENCES

Les compétences sur lesquelles porte le programme *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile* sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations, entre autres, sur la compréhension de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement nécessaires à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus importantes de l'exécution des tâches et des activités propres au métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole △ montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ◯ indique quant à lui un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La matrice des objets de formation a été conçue en tenant compte des orientations et des buts de formation du programme, à partir des tâches et des opérations définies au moment de l'analyse de la situation de travail. La logique qui a présidé à sa conception influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre à privilégier pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains modules deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des sessions du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ASSISTANCE FAMILIALE ET SOCIALE AUX PERSONNES À DOMICILE

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		PROCESSUS (grandes étapes)										COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)										TOTAUX	
				Prendre connaissance des données du plan d'intervention	Prendre contact avec la personne à domicile	Planifier les étapes de l'intervention	Effectuer l'intervention	Observer l'état et le comportement général de la personne	Conseiller la personne ou la diriger vers les ressources d'aide	Assurer la sécurité de la personne et prendre congé	Faire un rapport du résultat de l'intervention	Consigner les notes au dossier	Assurer le suivi de l'intervention	Appliquer des notions sur le développement de la personne	Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe	Appliquer des notions d'hygiène et de microbiologie	Appliquer des notions sur les maladies et les déficiences les plus courantes	Appliquer des principes et des techniques de déplacement sécuritaire des personnes	Appliquer les règles de l'éthique professionnelle	Appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité au travail	Appliquer des notions de dynamique familiale	Appliquer des connaissances sur les problèmes sociaux et les ressources d'aide	Dispenser les premiers soins	Planifier sa démarche de recherche d'un emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
NUMÉROS	NUMÉROS													2	3	4	6	7	9	10	13	14	16	18		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T												S	S	C	C	C	S	S	S	S	C	S	11	
	DURÉE		h											60	75	30	45	60	30	30	45	60	30	15		480
1	Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	S	30			△									○				○							
5	Exécuter des tâches d'entretien domestique courant	C	30	△		▲	▲								●											
8	Exécuter des tâches liées aux soins d'hygiène et de confort	C	60	△		▲	▲								●	●	●	●	●							
11	Exécuter des tâches liées à l'alimentation	C	45	△			▲								●	●	●		●	●						
12	Participer à la prestation de soins et de services à domicile	S	75	▲	▲	▲	▲	▲		△		△		●	●	●	●	●	●	●						
15	Établir une relation de confiance avec une personne à domicile	S	75		▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△	●	●	●	○		●	●	○	●				
17	Exécuter des tâches liées à l'administration des affaires courantes	C	45	△			▲		▲						●					●			●			
19	Dispenser des soins et des services à domicile	S	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△	●	●	●	●	●	●	●	○	●	○	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		8																							19	
DURÉE DE LA FORMATION			480																							960

TABLEAU II

T: Type d'objectif
- Comportement (C)
- Situation (S)

h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
Entre les compétences particulières et le processus

○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel
Entre les compétences générales et les compétences particulières

BLOCS
1
2

4 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation.
- Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe.
- Appliquer les règles de l'éthique professionnelle.
- Planifier sa démarche de recherche d'un emploi.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'application de mesures préventives en milieu de travail

- Appliquer des notions d'hygiène et de microbiologie.
- Appliquer des principes et des techniques de déplacement sécuritaire des personnes.
- Appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité au travail.
- Dispenser les premiers soins.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la compréhension des principes sous-jacents pour effectuer des interventions auprès des diverses clientèles

- Appliquer des notions sur le développement de la personne.
- Appliquer des notions sur les maladies et les déficiences les plus courantes.
- Appliquer des notions de dynamique familiale.
- Appliquer des connaissances sur les problèmes sociaux et les ressources d'aide.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'exécution des tâches du métier

- Exécuter des tâches d'entretien domestique courant.
- Exécuter des tâches liées aux soins d'hygiène et de confort.
- Exécuter des tâches liées à l'alimentation.
- Exécuter des tâches liées à l'administration des affaires courantes.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires pour effectuer des interventions dans des conditions réelles de travail

- Participer à la prestation de soins et de services à domicile.
- Établir une relation de confiance avec une personne à domicile.
- Dispenser des soins et des services à domicile.

5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences, conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en fonction d'un comportement ou d'une situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en fonction d'un comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en fonction d'une situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'une personne à une autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement nécessaires* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages relatifs aux savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages relatifs à la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoir préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en fonction d'un comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages à l'intérieur d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier si elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une interprétation univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en fonction d'une situation

Un objectif défini en fonction d'une situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages à l'intérieur d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles :
  - une phase d'information;
  - une phase d'exécution, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant.* Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION PAR RAPPORT AU MÉTIER ET À LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 251272 **Durée : 30 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence particulière permettant de

se situer par rapport au métier et à la démarche de formation

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre la démarche de formation.
- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Information sur le métier**

- S'informer, au moyen de la consultation de documents ou de rencontres avec des personnes-ressources, des principaux changements survenus dans le domaine de la santé et des services sociaux depuis le début des années 70.
- S'informer, au moyen de la consultation de documents ou de rencontres avec des personnes-ressources, de la structure actuelle du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des fonctions des principaux organismes qui le composent.
- S'informer, au moyen de rencontres avec des personnes-ressources ou d'une visite en centre local de services communautaires, de l'organisation et des services offerts par le centre ainsi que des particularités des services offerts à domicile : organisation des services, équipe multidisciplinaire, cheminement des demandes de service. Prendre des notes.
- S'informer, au moyen de rencontres avec des personnes-ressources ou du visionnement d'une vidéo, de l'évolution du métier d'auxiliaire familiale et sociale et du rôle de l'auxiliaire auprès de la personne à domicile et dans l'équipe multidisciplinaire. Prendre des notes.
- S'informer, au moyen de rencontres avec des personnes-ressources ou de la consultation de documents, des caractéristiques du marché du travail : milieux de travail, perspectives d'emploi et rémunération, critères de recrutement. Prendre des notes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- S'informer, au moyen de rencontres avec des personnes-ressources ou en accompagnant à domicile une auxiliaire familiale et sociale, de la nature, des conditions et de l'organisation du travail : tâches et interventions à effectuer, type de clientèle, nombre de personnes assignées quotidiennement, horaires, contraintes du déplacement, précarité de l'équipement ou manque d'équipement, isolement dans l'exécution des tâches. Prendre des notes.
- Présenter, au moment d'une séance plénière, les données recueillies et discuter de sa perception du métier.

PHASE 2 : **Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche**

- Discuter, au moment d'une rencontre de groupe, des habiletés, des aptitudes, des attitudes et des connaissances nécessaires à l'exercice du métier d'auxiliaire familiale et sociale.
- S'informer, au moyen de rencontres et à l'aide de documents, sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter, au moment d'une rencontre de groupe, du contenu du programme d'études au regard de la situation de travail de l'auxiliaire familiale et sociale.

PHASE 3 : **Évaluation de son orientation professionnelle**

- Analyser ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt en matière de travail et en vérifier la compatibilité avec les exigences du métier d'auxiliaire familiale et sociale.
- Rédiger un rapport précisant les raisons qui ont motivé son choix d'orientation.
- Discuter avec l'enseignante des résultats de son analyse.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Prévoir la disponibilité de personnes-ressources et organiser les rencontres.
- Planifier et organiser les visites en milieu de travail.
- Favoriser la participation des élèves aux activités proposées.
- Diriger la recherche de l'information.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente et, s'il y a lieu, du matériel audiovisuel.
- Fournir à l'élève les renseignements et les consignes nécessaires à la tenue d'activités en milieu de travail.
- Susciter les échanges d'idées entre les élèves et encourager l'expression individuelle.
- Permettre à l'élève d'avoir une vue juste et objective du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle dans un souci d'honnêteté et d'objectivité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Manifeste de l'intérêt à recueillir l'information demandée.
- Exprime convenablement sa perception du métier et de ses exigences en faisant le lien avec des données préalablement recueillies.

PHASE 2 :
- Donne son opinion en ce qui a trait à quelques aspects considérés comme des préalables à l'exercice du métier.
- Démontre de l'intérêt pour le contenu de la formation et la démarche proposée.
- Exprime convenablement sa perception de la formation.

PHASE 3 :
- Effectue avec sérieux l'analyse demandée.
- Rédige un rapport précisant les raisons de son choix d'orientation au regard de ses goûts, de ses champs d'intérêt, de ses aptitudes et des caractéristiques du métier.
- Accepte de discuter avec l'enseignante du choix de son orientation professionnelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Énoncer les principales règles relatives à la discussion en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1, «Information sur le métier» :

2. Se préparer à une rencontre en vue d'obtenir des renseignements inhérents au métier.
3. Reconnaître la signification des sigles et des abréviations utilisés couramment dans le réseau de la santé et des services sociaux.
4. Déterminer une façon de prendre des notes et de présenter des données.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2, «Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche» :

5. Faire la distinction entre les termes «habileté», «aptitude», «attitude» et «connaissance», utilisés en formation professionnelle.
6. Définir la fonction et le contenu d'un programme d'études en formation professionnelle.

MODULE 2 : NOTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Code : 251284 **Durée : 60 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

appliquer des notions sur le développement de la personne

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les étapes de développement de l'enfant de la naissance à l'adolescence.
- Connaître les comportements qui caractérisent la période de l'adolescence.
- Comprendre le cheminement de la vie adulte.
- Comprendre le processus normal du vieillissement.
- Connaître les étapes de la mort et le processus de deuil.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation aux besoins de la personne et aux différentes étapes de son développement**

- Participer en groupe à une activité de remue-méninges permettant de déterminer les besoins de l'être humain.
- En groupe, associer les besoins préalablement déterminés aux diverses étapes du développement de la personne.
- Assister à un court exposé sur les besoins de l'être humain.
- Participer en sous-groupe à des discussions permettant de reconnaître des conditions de vie facilitant le cheminement dans la hiérarchie des besoins à combler.
- Participer à une mise en commun des résultats de la discussion en sous-groupe. Noter les éléments nouveaux exprimés.

PHASE 2 : **Familiarisation avec les étapes de développement de l'enfant**

- Prendre connaissance, au moyen de la consultation de documents, des étapes du développement physique et sensoriel de l'enfant à divers stades de son évolution et en noter les caractéristiques.
- Prendre connaissance, au moyen de discussions en sous-groupe, des étapes du développement intellectuel de l'enfant : langage, compréhension, raisonnement, vitesse de perception, etc. Noter les éléments jugés pertinents en prévision de discussions ultérieures.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Par le visionnement d'un film, d'étude de cas fictifs ou d'observation directe de groupes d'enfants dont l'âge varie (3 à 5 ans, 6 à 10 ans, 11 à 14 ans), considérer avec attention leur comportement affectif et social, et noter les éléments pertinents relativement aux aspects suivants : réactions, champs d'intérêts et attitudes.
- Participer à une discussion de groupe sur le développement psychosexuel et moral de l'enfant à divers stades de son évolution.
- Participer à une mise en commun des aspects relevés au cours des activités précédentes, puis tenter, au moyen d'exemples, d'élargir les discussions aux facteurs susceptibles de favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social, psychosexuel et moral de l'enfant ou de lui nuire.
- En se rappelant les étapes normales du développement de l'enfant, discuter des écarts possibles demeurant dans la normalité et des facteurs pouvant expliquer ces différences.
- Remplir individuellement un mot mystère sur la terminologie usuelle relative au développement de l'enfant et aux mécanismes de défense qui lui sont propres. Remettre le travail à l'enseignante.
- Évaluer individuellement l'état de ses connaissances et sa compréhension du développement de l'enfant à divers âges et sous divers aspects. Noter son appréciation et en discuter avec l'enseignante.

PHASE 3 : **Prise de conscience des particularités de l'adolescence**

- Procéder en sous-groupe à une réflexion sur les thèmes suivants : répercussions des changements physiologiques de l'adolescence sur le développement psychologique, problèmes d'identité, relations avec les parents et avec les autres adolescentes ou adolescents. Noter les faits saillants de cette réflexion aux fins de la discussion.
- En utilisant les éléments de réflexion notés, participer à une discussion de groupe sur les thèmes de la distanciation, de la différenciation et de la recherche d'identité à la période de l'adolescence. Élargir la discussion sur les attitudes à privilégier durant cette période.
- Au moyen du visionnement d'une vidéo, prendre connaissance des pratiques et des comportements sexuels des adolescentes et des adolescents. Faire part de ses impressions à l'ensemble du groupe.
- À partir d'expériences personnelles ou en rencontrant des personnes-ressources, participer à des discussions sur divers problèmes de l'adolescence (drogue, délinquance, fugue, abandon scolaire, etc.) et sur les attitudes positives à adopter à l'égard de ces problèmes.
- Évaluer de façon personnelle sa compréhension des particularités de l'adolescence. Noter son appréciation et en discuter avec l'enseignante.

PHASE 4 : **Familiarisation avec divers aspects de la vie adulte**

- Discuter, en sous-groupe, des caractéristiques de la vie adulte en se reportant aux aspects individuel, familial et social. Prendre des notes.
- Participer, en se reportant aux notes prises au cours de la discussion, à une mise en commun des caractéristiques de la vie adulte et tenter d'élargir les discussions aux facteurs et aux événements qui sont susceptibles d'influer sur le cheminement de l'adulte ainsi qu'aux conséquences qui pourraient en résulter sur les plans individuel, familial et social.
- Participer à une discussion sur les responsabilités parentales à assumer dans l'éducation de l'enfant et sur les attitudes à privilégier dans ses relations avec celle-ci ou celui-ci.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 5 : **Familiarisation avec le processus du vieillissement normal**

- Exposer par écrit sa perception de la personne âgée.
- Prendre connaissance, au moyen de la lecture de documents, du visionnement de vidéos ou de rencontres avec des personnes-ressources, des transformations physiques et physiologiques qui surviennent au cours du vieillissement et de leur effet sur le comportement de la personne.
- Participer à une discussion de groupe sur les mythes et les préjugés liés au vieillissement ainsi que leurs répercussions sur l'engagement social et la vie des personnes âgées.
- Participer à des rencontres organisées avec des personnes âgées dans le but de recueillir leurs commentaires sur la façon dont se vit cette période, les difficultés que cette période occasionne et les aspects positifs qu'elles en dégagent.
- Effectuer une réflexion sur sa perception actuelle de la personne âgée et la comparer à sa perception initiale. Noter les différences relevées et en discuter avec l'enseignante.

PHASE 6 : **Réflexion sur les étapes de la mort et le processus de deuil**

- À partir d'expériences personnelles, amorcer une réflexion sur la perte d'un être cher et noter les sentiments ressentis.
- Au moyen d'une causerie donnée par une personne-ressource ou de la consultation de documents, prendre connaissance des étapes de la mort selon la théorie d'Elizabeth Kübler Ross.
- À la suite de l'activité précédente, participer à des discussions permettant de comprendre les difficultés éprouvées par le mourant et par la famille au cours des processus de mort et de deuil, et les répercussions de ces processus sur les comportements de chacune et de chacun.

PHASE 7 : **Évaluation de sa capacité à percevoir de façon globale le développement de la personne**

- Produire individuellement un court travail écrit qui démontre, au moyen d'exemples, le lien qui existe entre le vécu et la qualité de vie de la personne en fonction des aspects bio-psycho-sociaux.
- Discuter avec l'enseignante des résultats de son travail.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité du matériel nécessaire à la tenue des activités.
- Favoriser l'utilisation de moyens audiovisuels au cours des apprentissages.
- Prévoir et organiser les rencontres des personnes invitées : personnes-ressources, enfants, personnes âgées, etc.
- Prévoir la durée de chacune des activités et s'y conformer.
- Diriger les activités et informer les élèves du déroulement propre à chacune d'elles.
- Animer les discussions de groupe et compléter l'information, s'il y a lieu.
- Susciter l'expression individuelle des participantes et des participants et limiter, s'il y a lieu, les interventions.
- Stimuler l'intérêt des élèves en les questionnant et en leur faisant part de cas concrets.
- Susciter le respect des sentiments de chacune et de chacun.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Favoriser un climat propice à la réflexion personnelle et aux discussions.
- Clarifier au fur et à mesure et corriger selon le cas les points qui demeurent obscurs ou qui sont incorrects.
- Effectuer des synthèses au cours des mises en commun afin de renforcer les apprentissages.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Cite au moins un besoin de l'être humain.
- Associe des besoins aux étapes de développement de la personne.
- Manifeste de l'intérêt envers l'information présentée.
- Participe activement aux discussions.

PHASE 2 :
- Note les éléments pertinents relevés.
- Participe activement aux discussions.
- S'efforce de remplir le mot mystère.
- Évalue l'état de ses connaissances sur le développement de l'enfant.

PHASE 3 :
- Note les éléments de sa réflexion.
- Participe activement aux discussions.
- Démontre de l'intérêt au cours du visionnement et fait part de ses impressions.
- Évalue sa compréhension des particularités de l'adolescence.

PHASE 4 :
- Fait part de diverses caractéristiques de la vie adulte.
- Participe activement aux discussions.

PHASE 5 :
- Présente un bref exposé de sa perception de la personne âgée.
- Démontre de l'intérêt pour les différents aspects traités relativement au vieillissement.
- Participe aux rencontres avec des personnes âgées et recueille des données sur les thèmes retenus.
- Manifeste du respect pour la personne âgée invitée.
- Fait part des aspects nouveaux de sa perception de la personne âgée.

PHASE 6 :
- Note les faits saillants de sa réflexion sur la perte d'un être cher.
- Note les étapes de la mort selon la théorie d'Élizabeth Kübler Ross.
- S'efforce d'établir des liens entre le processus de mort vécu par la personne en phase terminale et le processus de deuil vécu par la famille.

PHASE 7 :
- Rédige un travail mettant en évidence le lien entre le vécu d'une personne et sa qualité de vie.
- Accepte de discuter avec l'enseignante des résultats de son travail.

MODULE 3 : COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

Code : 251295 **Durée : 75 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

communiquer en milieu de travail et travailler en équipe

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les principes et les techniques des diverses formes de communication.
- Connaître les techniques d'approche avec les diverses catégories de personnes bénéficiant des services de l'auxiliaire familiale et sociale.
- Connaître les principes et les techniques de fonctionnement en équipe.
- Évaluer sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation aux principes généraux de la communication**

- Participer à une mise en situation audiovisuelle dans laquelle chaque élève se présentera à tour de rôle et parlera d'une expérience personnelle.
- Assister à la présentation de la vidéo tournée au cours de l'activité précédente, et noter ses impressions de soi-même et des autres : position corporelle, gestes, ton de voix, langage, expression du visage, etc. Conserver le rapport écrit de ses observations en prévision d' une utilisation ultérieure.
- Participer à une mise en commun des réactions et des observations notées, et faire part en priorité de ses impressions.
- Participer en sous-groupe au jeu du téléphone suivi d'une discussion en groupe sur les aspects suivants : causes des pertes d'information, difficultés relatives à l'émission et à la réception du message, circularité du message, qualités de la communication propres à la personne qui émet le message et à celle qui le reçoit.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Familiarisation avec les principes et les techniques de la communication verbale et non verbale**

- Discuter, à partir d'exemples, des diverses formes de communication et des attitudes permettant d'établir une bonne communication : écoute active, respect du rythme d'élocution de la personne, etc.
- Interpréter les messages véhiculés par les divers tableaux utilisés par des personnes handicapées.
- Participer à une discussion de groupe sur les obstacles à la communication verbale et non verbale en ce qui concerne les attitudes, le contenu et le suivi.
- À partir de thèmes fournis par l'enseignante, participer en sous-groupe à des discussions permettant d'exprimer ses opinions et tenter de faire passer ses convictions personnelles sur le thème retenu.
- Participer à une mise en commun des sentiments ressentis et des difficultés éprouvées au cours de l'activité précédente.
- À partir d'une idée énoncée en quelques phrases, tenter de reformuler dans ses propres mots cette même idée en s'assurant de conserver le même sens, sans émettre d'opinions personnelles.
- À partir d'expériences personnelles d'apprentissage (élève) et d'enseignement (parent) faites en situation d'études ou de loisirs, dégager des façons de faire qui facilitent l'acquisition d'apprentissages nouveaux.

PHASE 3 : **Familiarisation avec les techniques d'approche particulières aux diverses clientèles des services de maintien à domicile**

- Participer à une discussion de groupe sur les comportements caractéristiques des clientèles desservies par l'auxiliaire familiale et sociale : personnes âgées, personnes handicapées, personnes atteintes de déficits cognitifs, familles en besoin d'aide, personnes d'ethnies différentes, enfants, personnes alitées, personnes en phase terminale. Poursuivre la discussion sur les peurs et les préjugés entourant certaines de ces catégories de personnes.
- Prendre connaissance, au moyen de rencontres avec des personnes-ressources, des techniques d'approche particulières en fonction de situations telles que : absence et diminution de l'autonomie fonctionnelle, isolement, dépression, anxiété, souffrance, agressivité, violence, difficultés d'intégration, approche de la mort. Prendre des notes.
- Participer à une mise en commun des renseignements précédemment recueillis et tenter d'étendre la discussion aux techniques d'approche visant à établir une relation d'aide dans des situations particulières.

PHASE 4 : **Familiarisation avec les techniques de communication écrite**

- Discuter des principes à respecter dans la prise de notes (notation de mots clés, de faits pertinents, de données précises, usage d'abréviations, traitement rapide de notes, etc.), de leur importance dans la transmission de l'information en milieu de travail et des conséquences d'une mauvaise qualité d'information.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- En sous-groupe de trois ou quatre, prendre connaissance des principaux documents utilisés dans les organismes offrant les services de maintien à domicile : dossier unique, dossier parallèle, notes évolutives, feuille de route, relevé de statistiques. Noter des aspects jugés pertinents ou non pertinents par rapport au travail de l'auxiliaire familiale et sociale.
- Participer à une mise en commun des aspects relevés en sous-groupe et élargir la discussion sur le rôle précis de chacun de ces documents.
- Assister à un court exposé sur le contenu et les règles de rédaction des notes évolutives.
- Lire individuellement des modèles de notes évolutives provenant de divers organismes et prendre conscience des différentes présentations. Noter ces différences.
- Lire individuellement un plan d'intervention et les notes évolutives découlant de cette intervention. Relever sur la feuille de notes évolutives les données considérées comme pertinentes et non pertinentes.
- Participer à une mise en commun des aspects relevés en ce qui a trait à la pertinence des notes inscrites et tenter d'élargir la discussion sur l'importance de la qualité de la communication écrite en milieu de travail ainsi que sur les conséquences d'une communication écrite inadéquate.

PHASE 5 : **Mise en application des principes et des techniques de communication verbale, non verbale et écrite**

- Participer en sous-groupe à des jeux de rôles mettant en évidence divers problèmes et permettant de mettre en pratique les techniques de communication verbale et non verbale.
- Assister à la présentation des jeux de rôles des autres équipes, et noter les aspects positifs et négatifs observés.
- Participer à la mise en commun des observations notées et faire des suggestions sur ce qui aurait pu être fait pour améliorer la qualité de la communication.
- À partir d'une situation décrivant une intervention à domicile, noter les données pertinentes à la situation présentée et rédiger les notes évolutives. Remettre le travail à l'enseignante.

PHASE 6 : **Mise en application des règles de fonctionnement en équipe**

- Participer à une discussion de groupe portant sur les aspects suivants du travail d'équipe : avantages et désavantages, rôle des membres, styles de leadership, règles de fonctionnement, facteurs d'influence sur la dynamique du travail de groupe, importance des relations harmonieuses.
- À partir du cas soumis par l'enseignante, participer en équipe de cinq ou six à la simulation d'une réunion d'équipe multidisciplinaire et proposer des éléments de solution en vue d'établir un plan d'intervention approprié au cas soumis.
- Assister à la présentation des autres équipes et prendre des notes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Participer à une discussion de groupe permettant de cerner dans un premier temps les points forts et les points faibles quant à la structure, la concision et la clarté de la demande de services. Dans un deuxième temps, énumérer les difficultés éprouvées au moment de la simulation de la réunion d'équipe quant à l'écoute, l'intervention, les idées, les éléments perturbateurs, etc.

PHASE 7 : **Évaluation de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe**

- Dresser individuellement une liste de ses forces et de ses faiblesses en ce qui a trait à la communication (verbale, non verbale et écrite) et au travail d'équipe, en se reportant à chacun des aspects suivants : qualité de l'écoute; qualité du langage; qualité de la rédaction; approche générale et facilité d'adaptation aux diverses situations; rôle et qualité de sa participation au sein d'une équipe de travail. Indiquer les difficultés éprouvées et des moyens de s'améliorer.
- En tenant compte du rapport rédigé en début d'apprentissage et de l'analyse faite précédemment, discuter avec l'enseignante des progrès accomplis et des aspects à retravailler.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer de la disponibilité des personnes-ressources et du matériel nécessaire à la tenue des activités.
- Accorder du temps de préparation aux activités qui le requièrent (vidéo, jeux de rôles, etc.).
- Déterminer à l'avance le temps alloué à chacune des activités et s'y conformer.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Susciter la participation de chaque personne au cours des discussions et des activités de groupe.
- Diriger les activités de groupe et fournir de l'aide au cours des activités en équipe.
- Fournir les consignes nécessaires à la tenue de certaines activités et s'assurer qu'elles soient respectées.
- Clarifier au fur et à mesure les points qui demeurent obscurs ou incompris et, s'il y a lieu, corriger les erreurs relevées.
- Préparer pour chacune des équipes une histoire de cas mettant en évidence une situation compliquée concrète pouvant servir à la simulation de la réunion d'équipe multidisciplinaire. S'assurer de varier les cas présentés et de fournir les données pertinentes : état de santé de la personne, statut, situation familiale, situation financière, etc.
- S'assurer que les exemples ou les documents utilisés ainsi que les situations créées soient représentatifs du milieu de travail réel.
- Préparer une grille destinée à faciliter à l'élève son auto-évaluation.
- Assister l'élève dans son évaluation et l'aider à trouver des moyens de s'améliorer.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Se prête à l'enregistrement vidéo et note ses impressions.
- S'applique à fournir des éléments pertinents.
- Participe au jeu du téléphone et s'efforce de comprendre l'importance d'une transmission adéquate de l'information.

PHASE 2 :
- Participe activement aux discussions.
- S'efforce d'interpréter adéquatement les messages présentés par les tableaux de communication.
- Fait part de ses opinions et tente de fournir des arguments convaincants.
- Manifeste du respect envers les opinions d'autrui.
- Fait part de ses sentiments et des difficultés éprouvées.
- S'efforce de reformuler adéquatement un énoncé.
- Participe au partage d'expériences personnelles touchant la transmission de connaissances.

PHASE 3 :
- Participe activement aux discussions.
- Manifeste de l'intérêt pour les présentations et prend des notes.
- S'efforce de relier les techniques d'approche appropriées à chacune des situations présentées.

PHASE 4 :
- Participe activement aux discussions.
- Participe avec sérieux au travail de sous-groupe.
- S'efforce de reconnaître la fonction de chacun des documents présentés.
- Manifeste de l'intérêt au cours de l'exposé.
- S'applique à cerner les données pertinentes relatives aux notes évolutives.

PHASE 5 :
- S'efforce d'utiliser des techniques de communication appropriées aux diverses situations.
- Fait part des observations notées et de suggestions visant à améliorer la qualité de la communication.
- S'applique à rédiger un rapport d'intervention réaliste, cohérent et selon les règles.

PHASE 6 :
- Participe activement aux discussions.
- Manifeste de l'intérêt pour les principes et les techniques de travail d'équipe.
- Joue un rôle actif dans la simulation de la réunion d'équipe.
- Assiste avec sérieux aux présentations faites par les autres équipes.
- Formule à l'aide des notes recueillies des commentaires sur les présentations des autres équipes.
- S'efforce de reconnaître les points forts et les points faibles de sa participation à la réunion d'équipe.

PHASE 7 :
- Fait un examen sérieux et objectif de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.
- Propose des moyens de s'améliorer.
- Accepte de discuter de son auto-évaluation avec l'enseignante.

MODULE 4: NOTIONS D'HYGIÈNE ET DE MICROBIOLOGIE

Code : 251302 **Durée : 30 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions d'hygiène et de microbiologie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen d'études de cas ou de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations.
- Bien-fondé des associations.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Reconnaître les principes et les pratiques visant à améliorer et à maintenir la santé physique et mentale.	– Reconnaissance de mesures adéquates et de manquements à l'hygiène personnelle. – Association de saines habitudes de vie au maintien de la santé des divers systèmes de l'organisme. – Reconnaissance de situations ou d'actions susceptibles de nuire à la santé physique et mentale. – Désignation de moyens de promotion de la santé mentale.
B. Établir un lien entre les voies d'accès des micro-organismes, leur mode de transmission et les maladies les plus courantes.	– Désignation des voies d'accès des micro-organismes à l'organisme. – Association des modes de transmission des micro-organismes à des maladies courantes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Établir un lien entre l'action des micro-organismes et les réactions de défense de l'organisme.	– Reconnaissance de facteurs favorisant la croissance des micro-organismes. – Désignation d'actions bénéfiques ou nuisibles des micro-organismes. – Reconnaissance des symptômes de l'infection. – Reconnaissance de facteurs accentuant la résistance et la vulnérabilité de l'individu à l'infection. – Reconnaissance de manifestations évidentes d'une inflammation.
D. Déterminer des moyens destinés à prévenir la contamination dans les interventions à domicile.	– Désignation de moyens appropriés à diverses situations. – Prise en considération de la résistance développée par certaines bactéries. – Considération des modes de transmission particuliers des maladies transmissibles les plus courantes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : «hygiène», «épidémie», «salubrité».
2. Indiquer les paliers de gouvernement qui légifèrent en matière d'hygiène publique.
3. Indiquer le rôle particulier des organismes suivants en ce qui a trait à la santé publique : départements de santé communautaire, centres locaux de services communautaires, services des municipalités.

Avant d'apprendre à reconnaître les principes et les pratiques visant à améliorer et à maintenir la santé physique et mentale (A) :

4. Définir la santé physique et mentale.

Avant d'apprendre à établir un lien entre les voies d'accès des micro-organismes, leur mode de transmission et les maladies les plus courantes (B) :

5. Définir «bactérie», «virus», «champignons» et associer ces termes à des maladies courantes.
6. Indiquer les principaux habitats des micro-organismes.
7. Faire la distinction entre les micro-organismes parasites, saprophytes, pathogènes.

Avant d'apprendre à établir un lien entre l'action des micro-organismes et les réactions de défense de l'organisme (C) :

8. Comparer les activités physiologiques des micro-organismes à celles du corps humain.
9. Indiquer des endroits de l'organisme où se trouvent principalement des micro-organismes.
10. Distinguer hôte et porteur de germes.
11. Faire la distinction entre les principaux stades de l'infection : incubation, état infectieux, état contagieux.
12. Indiquer les mécanismes particuliers ou non qui assurent la défense de l'organisme.
13. Définir les termes suivants : immunité, immunisation, antigène, anticorps.
14. Faire la distinction entre l'immunité active et l'immunité passive.

Avant d'apprendre à déterminer des moyens destinés à prévenir la contamination dans les interventions à domicile (D) :

15. Faire la distinction entre les procédés suivants : prophylaxie, asepsie, antisepsie, désinfection, stérilisation.
16. Indiquer des moyens physiques et chimiques de prévenir ou de contrôler l'action pathogène des micro-organismes.

MODULE 5 : EXÉCUTION DES TÂCHES D'ENTRETIEN DOMESTIQUE COURANT

Code : 251312 **Durée :** 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter des tâches d'entretien domestique courant
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Dans un local reproduisant un logement meublé et comprenant les pièces suivantes : salon, chambre, salle de bain, cuisine.
- À l'aide du matériel nécessaire à l'exécution des tâches.
- Au moyen d'une mise en situation reflétant le contexte réel du marché du travail : désordre des pièces, présence d'une personne jouant le rôle de l'usager, etc.
- À partir de consignes particulières : tâches à exécuter, habitudes de la personne, temps alloué, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des techniques d'exécution des tâches.
- Utilisation appropriée des appareils et des produits.
- Respect des mesures de sécurité.
- Démonstration d'économie de temps et d'énergie dans l'organisation de son travail.
- Prise en considération des habitudes de la personne.
- Adoption de précautions dans l'utilisation d'appareils électriques et de produits dangereux.
- Promotion des principes d'économie et de conservation de l'environnement dans l'utilisation des produits.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier les étapes de l'intervention.	– Prise en considération des consignes fournies. – Ordre logique des étapes. – Pertinence des priorités établies en fonction des besoins déterminés et du temps alloué.
B. Faire la lessive à la machine et à la main.	– Exécution correcte des étapes relatives à la préparation du linge. – Température de l'eau appropriée au type de tissu. – Sélection du niveau d'eau approprié à la quantité de linge à laver. – Sélection du programme approprié au type de tissu à laver. – Quantité de produit détersif appropriée à la quantité de linge à laver. – Pertinence de l'utilisation d'un agent de blanchiment. – Prise de précautions dans l'utilisation d'un produit de blanchiment. – Prise de précautions dans le lavage manuel des tissus délicats. – Respect du mode d'essorage. – Suffisance du rinçage des tissus lavés manuellement.
C. Effectuer le séchage du linge.	– Sélection du mode de séchage approprié au type de tissu. – Sélection appropriée du cycle et de la durée du séchage à la machine. – Respect des instructions du fabricant.
D. Effectuer le repassage et le pressage des vêtements.	– Sélection du degré de chaleur approprié au type de tissu. – Exécution correcte du repassage et du pressage : ▪ ordre d'exécution; ▪ sens du vêtement. – Absence de brûlures et de faux-plis sur le vêtement repassé.
E. Effectuer les réparations usuelles de vêtements.	– Exécution correcte des techniques suivantes : ▪ reprisage d'un lainage; ▪ pose d'un bouton; ▪ couture de l'ourlet d'un vêtement. – Solidité de la pose ou de la couture.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
F. Effectuer l'entretien ménager : ▪ époussetage et entretien des meubles; ▪ entretien des planchers et des tapis; ▪ entretien de la salle de bains; ▪ entretien des vitres intérieures et des miroirs; ▪ entretien des appareils; ▪ rangement des pièces.	– Ordre logique de l'exécution. – Pertinence des produits utilisés. – Utilisation correcte du matériel. – Nettoyage et rangement adéquat du matériel utilisé. – Prise en considération de la sécurité de la personne.
G. Enseigner à l'usagère ou à l'usager les habiletés nécessaires à l'exécution des tâches d'entretien domestique.	– Respect du rythme d'apprentissage de l'usagère ou de l'usager. – Pertinence et clarté des renseignements fournis et des questions posées. – Pertinence des moyens d'enseignement utilisés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à faire la lessive à la machine et à la main (B) :

1. Décrire les étapes préparatoires au lavage du linge.
2. Indiquer les facteurs qui déterminent le tri des vêtements et du linge de maison.
3. Nommer les principaux types de tissu faits de fibres naturelles et de fibres synthétiques.
4. Indiquer les caractéristiques de chacun des principaux types de tissu permettant de les reconnaître en l'absence d'étiquette du fabricant.
5. Indiquer les particularités d'entretien de chacun des types de tissu.
6. Décrire divers moyens d'enlever des taches de nature différente : encre, huile, graisse, rouille, sang, etc.
7. Donner la signification des symboles usuels d'entretien des tissus.
8. Décrire les précautions à prendre dans l'utilisation et le rangement d'un produit de blanchiment.

Avant d'apprendre à effectuer le repassage et le pressage des vêtements (D) :

9. Faire la distinction entre le repassage à sec, le repassage à vapeur et le pressage.
10. Décrire les moyens pouvant être utilisés à domicile pour le repassage de vêtements sans la présence d'une planche à repasser.
11. Décrire les précautions à prendre dans l'utilisation d'un fer à repasser.
12. Décrire les moyens à utiliser pour entretenir l'état d'un fer à repasser.

Avant d'apprendre à effectuer l'entretien ménager (F) :

13. Indiquer les limites à respecter dans ses interventions relativement à l'exécution des tâches d'entretien ménager à domicile.
14. Indiquer les effets néfastes des produits d'entretien ménager sur l'environnement et des produits pouvant les remplacer.
15. Décrire les précautions à prendre dans l'utilisation et le rangement des produits d'entretien ménager.
16. Relier les notions sur la santé et la sécurité au travail à l'utilisation d'équipement, d'appareils électriques et de produits dangereux dans l'exécution des tâches d'entretien domestique.

Avant d'apprendre à enseigner à l'usagère ou à l'usager les habiletés nécessaires à l'exécution des tâches d'entretien domestique (G) :

17. Rappeler les notions sur la communication.

MODULE 6 : NOTIONS SUR LES MALADIES ET LES DÉFICIENCES LES PLUS COURANTES

Code : 251323 **Durée : 45 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur les maladies et les déficiences les plus courantes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen d'études de cas et de mises en situation.
- En se limitant aux maladies et aux déficiences les plus courantes chez les personnes recevant des services d'assistance familiale et sociale.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies et des déficiences courantes du système locomoteur.	– Reconnaissance des limitations fonctionnelles et des réactions engendrées par diverses maladies et déficiences. – Désignation des aspects à observer en fonction des diverses maladies et déficiences. – Désignation des précautions à prendre en fonction des diverses maladies et déficiences.
B. Reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies et des déficiences courantes du système nerveux.	– Reconnaissance des limitations fonctionnelles et des réactions engendrées par diverses maladies et déficiences. – Désignation des aspects à observer en fonction des diverses maladies et déficiences. – Désignation de précautions à prendre en fonction des maladies et déficiences.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies courantes du système cardiorespiratoire.	– Reconnaissance des limitations fonctionnelles et des réactions engendrées par diverses maladies. – Désignation des aspects à observer en fonction de diverses maladies. – Désignation des précautions à prendre en fonction de diverses maladies.
D. Reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies courantes du système digestif.	– Reconnaissance des limitations fonctionnelles et des réactions engendrées par diverses maladies. – Désignation des aspects à observer en fonction des diverses maladies. – Désignation des précautions à prendre en fonction des diverses maladies.
E. Reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des désordres courants liés aux mécanismes de défense de l'organisme.	– Reconnaissance des limitations fonctionnelles et des réactions engendrées par divers désordres. – Désignation des aspects à observer en fonction des divers désordres. – Désignation des précautions à prendre en fonction des divers désordres.
F. Reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies de la peau ainsi que des maladies et des déficiences des organes sensoriels.	– Reconnaissance des limitations fonctionnelles et des réactions engendrées par certaines maladies ou affections. – Reconnaissance des aspects à observer en fonction des diverses maladies ou affections. – Désignation des précautions à prendre en fonction des diverses maladies ou affections.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir le concept de santé globale et celui de maladie.
2. Définir les termes suivants : déficience, limitation fonctionnelle, handicap.
3. Indiquer les principales fonctions de chacun des systèmes de l'organisme.
4. Reconnaître les régions du corps et la position des principaux organes les uns par rapport aux autres.
5. Définir les termes suivants : sensibilité, douleur, oedème, prurit, contusion, cyanose.
6. Faire la distinction entre un symptôme subjectif et un symptôme objectif.
7. Reconnaître les principales abréviations utilisées dans les plans de service.
8. Définir ce qu'on entend par l'effet secondaire d'un médicament.
9. Indiquer les aspects à surveiller relativement aux médicaments d'une personne à domicile.

Avant d'apprendre à reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies et des déficiences courantes du système locomoteur (A) :

10. Indiquer la fonction des os, des muscles et des articulations.
11. Définir les termes suivants : spasme, courbature, arthralgie.
12. Indiquer les conséquences de l'ostéoporose, de l'arthrite et de la dystrophie musculaire.

Avant d'apprendre à reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies et des déficiences courantes du système nerveux (B) :

13. Indiquer les principales fonctions du cerveau, du cervelet, du bulbe rachidien, des méninges, de la moelle épinière et des nerfs.
14. Définir les termes suivants : aphasie, céphalée, ataxie, paralysie, parésie, confusion, troubles cognitifs, désorientation.
15. Faire la distinction entre l'hémiplégie, la paraplégie et la quadriplégie.
16. Indiquer les conséquences de l'épilepsie, de l'accident cérébro-vasculaire, de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques, de l'ataxie de Friedreich et de la paralysie cérébrale.
17. Indiquer les conséquences les plus courantes d'une psychose et d'une névrose.
18. Distinguer les désordres psycho-affectifs de la déficience intellectuelle.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies courantes du système cardiorespiratoire (C) :

19. Indiquer la fonction des principales composantes du système cardiorespiratoire.
20. Définir les termes suivants : laryngite, trachéotomie, hypertension, hypotension orthostatique, artériosclérose, arythmie, embolie, anémie, angine, bronchite, bronchopneumonie, bronchiolite, emphysème.
21. Indiquer les conséquences des maladies les plus courantes du système cardiorespiratoire.

Avant d'apprendre à reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies courantes du système digestif (D) :

22. Indiquer le rôle des principales composantes du système digestif.
23. Définir les termes suivants : constipation, diarrhée, brûlement d'estomac, vomissement, anorexie, colostomie, ictère.
24. Indiquer les conséquences des maladies suivantes : gastro-entérite, diabète sucré, ulcère gastro-intestinal, hernie, cholélithiase, hépatite.

Avant d'apprendre à reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des désordres courants liés aux mécanismes de défense de l'organisme (E) :

25. Indiquer les conséquences des désordres suivants : eczéma, urticaire, asthme, syndrome d'immunodéficience acquise.
26. Rappeler les notions d'hygiène relatives au mode de transmission du virus du sida et de l'hépatite B.
27. Indiquer des facteurs cancérigènes.
28. Relier de saines habitudes de vie à la prévention de certains types de cancer.
29. Rappeler les mesures d'hygiène visant à protéger la personne dont la déficience immunitaire est réduite ou absente.

Avant d'apprendre à reconnaître les aspects à considérer dans ses interventions auprès de personnes affectées par des maladies de la peau ainsi que des maladies et des déficiences des organes sensoriels (F) :

30. Décrire sommairement la fonction des cinq sens.
31. Indiquer les caractéristiques d'une peau saine.
32. Indiquer les signes précurseurs d'un ulcère de pression.
33. Définir les affections cutanées suivantes : verrue, herpès, zona, psoriasis, onychomycose.
34. Faire la distinction entre les affections suivantes : cor, callosité, ongle incarné.
35. Indiquer les conséquences du glaucome, de la cataracte, de l'otite, de la labyrinthite et de la sinusite.

MODULE 7 : PRINCIPES ET TECHNIQUES DE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DES PERSONNES

Code : 251334 **Durée : 60 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des principes et des techniques de déplacement sécuritaire des personnes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement ou avec la participation d'une autre élève, selon l'action à accomplir.
- Au moyen de mises en situation.
- Avec des sujets jouant le rôle des personnes à déplacer.
- À l'aide du matériel approprié.
- En utilisant un lit ordinaire.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect intégral des techniques.
- Application des principes relatifs à la mécanique corporelle.
- Respect des règles de sécurité.
- Communication adéquate avec la personne à déplacer en fonction de chacune des manoeuvres à exécuter.
- Pertinence des moyens utilisés en vue d'obtenir la collaboration de la personne à déplacer.
- Utilisation adéquate du transfert de poids ou du contrepoids dans l'exécution des manoeuvres de déplacement.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Déterminer la technique de déplacement à exécuter et le matériel à utiliser.	– Choix approprié de la technique en fonction : ▪ de l'état et des besoins de la personne; ▪ de l'espace disponible; ▪ de l'action à accomplir. – Choix approprié du matériel en fonction de la technique à exécuter.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU **DE COMPORTEMENT** (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Exécuter la technique du glisser.	– Position appropriée du dos et des jambes. – Endroit approprié de la prise. – Prise douce, enveloppante et solide. – Moment approprié du mouvement. – Utilisation du lit comme contrepoids.
C. Exécuter la technique du rouler.	– Position appropriée de la personne à déplacer. – Position appropriée de l'exécutante au moment de la prise et de l'exécution du mouvement.
D. Exécuter la technique du tourner-pivoter.	– Endroit approprié de la prise. – Absence de torsion de la colonne.
E. Exécuter les techniques du remonter au lit et au fauteuil roulant.	– Position appropriée de l'exécutante. – Endroit approprié de la prise. – Utilisation du lit ou du fauteuil comme contrepoids.
F. Exécuter le transfert de la personne du fauteuil roulant au lit ou à la toilette, au moyen de la technique du contrepoids.	– Positionnement approprié du fauteuil roulant. – Position appropriée des bras de la personne . – Utilisation de la chaise ou de la personne à déplacer comme contrepoids selon le temps du mouvement. – Mouvement des pieds approprié à la situation au moment du déplacement.
G. Exécuter la technique de transfert au moyen du lève-personne.	– Installation appropriée de la toile. – Prise des précautions relatives aux élingues. – Vitesse appropriée du déplacement. – Exécution lente de la manoeuvre de descente.
H. Effectuer le déplacement d'une personne à l'aide de la planche de transfert.	– Position appropriée du fauteuil en fonction de la capacité fonctionnelle de la personne à déplacer. – Installation appropriée de la planche sous la personne. – Prise des précautions nécessaires pour assurer l'équilibre des charges.
I. Aider une personne semi-autonome à circuler.	– Prise enveloppante et solide. – Position appropriée de l'aidante. – Exécution appropriée de la manoeuvre destinée à amortir le choc s'il y a chute de la personne.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
J. Aider une personne à se relever du fauteuil ou du sol.	– Recours à une autre personne s'il y a lieu. – Position appropriée de l'aidante. – Prise appropriée de la personne. – Prise des précautions pour assurer l'équilibre de l'aidante et de la personne à relever.
K. Aider une personne à se déplacer à l'aide d'un appareil.	– Ajustement adéquat de l'appareil en fonction de la taille de la personne.
L. Déplacer, à l'extérieur, une personne en fauteuil roulant.	– Position appropriée de l'exécutante. – Position appropriée du fauteuil en fonction du déplacement et de l'obstacle à surmonter. – Vitesse appropriée du déplacement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Rappeler le rôle des différentes composantes de la colonne vertébrale : vertèbres, disques intervertébraux, ligaments, muscles, nerfs.
2. Indiquer les facteurs susceptibles de causer des maux de dos.
3. Indiquer des actions susceptibles d'entraîner des flexions et des torsions dangereuses pour la colonne et des moyens à utiliser pour prévenir ces accidents.
4. Définir les termes suivants : alignement corporel, mécanique corporelle, ligne de gravité, base de sustentation, contrepoids, transfert de poids, levier.
5. Décrire les principales phases du principe de déplacement sécuritaire et justifier leur importance dans l'exécution de la technique.
6. Énumérer les contre-indications à l'utilisation des diverses techniques.
7. Justifier la période de réchauffement préalable à l'exécution des techniques de déplacement.
8. Indiquer les points à expliquer à la personne en vue de la sécuriser et d'obtenir sa collaboration au moment du déplacement.
9. Décrire le matériel utilisé pour les déplacements et son utilisation.

MODULE 8 : EXÉCUTION DES TÂCHES LIÉES AUX SOINS D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

Code : 251344 **Durée : 60 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter des tâches liées aux soins d'hygiène et de confort
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement ou avec la participation d'une élève selon l'action à accomplir.
- Avec un mannequin ou avec un sujet jouant le rôle de la personne recevant des soins à domicile.
- Au moyen de mises en situation précisant les données et les consignes nécessaires.
- À l'aide du matériel approprié.
- Sans l'aide de document de référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes de la procédure générale d'exécution.
- Respect des règles d'hygiène.
- Respect des règles de sécurité envers la personne à domicile et envers soi-même.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Respect des données et des consignes fournies.
- Communication adéquate avec la personne.
- Mesures d'assistance fournies appropriées à l'âge, à la condition de la personne et à la nécessité de maintenir ou de développer son autonomie.
- Économie de temps et d'énergie dans l'organisation de son travail.
- Respect des principes de mécanique corporelle et des techniques de déplacement sécuritaire.
- Prise en considération des habitudes et du rythme de la personne.
- Rangement et propreté de l'aire de travail et du matériel utilisé.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier les étapes de l'intervention.	– Prise en considération des données et des consignes fournies. – Ordre logique des étapes. – Pertinence de l'information recueillie et des explications fournies. – Pertinence des priorités en fonction de la condition de la personne. – Pertinence des modifications apportées en fonction de la situation. – Préparation adéquate du matériel requis.
B. Exécuter les techniques relatives au bain et à la toilette de la personne.	– Exécution correcte des techniques suivantes : ▪ bain complet ou partiel à la baignoire; ▪ toilette complète ou partielle au lit; ▪ toilette complète ou partielle au lavabo; ▪ bain du nourrisson. – Prise des précautions appropriées à l'âge et à la condition de la personne. – Prise des mesures destinées à assurer l'intimité de la personne.
C. Exécuter les techniques liées à l'habillement.	– Exécution correcte des techniques d'habillage et de déshabillage en fonction de l'état de la personne. – Prise des précautions appropriées à l'état de la personne.
D. Exécuter des soins d'hygiène complémentaires.	– Exécution correcte des techniques suivantes : ▪ shampooing au lit et à la douche; ▪ rasage de la barbe; ▪ nettoyage des prothèses dentaires; ▪ coupe des ongles. – Pertinence des conseils fournis relativement à l'entretien des effets personnels de toilette.
E. Exécuter des soins liés à l'élimination.	– Désignation de moyens destinés à favoriser l'élimination. – Position appropriée du bassin de lit et de la personne. – Installation correcte du condom urinaire, de la culotte protectrice et de la couche du nourrisson. – Prise des mesures destinées à assurer l'intimité de la personne.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
F. Faire ou refaire le lit.	– Exécution correcte des techniques suivantes : ▪ lit non occupé; ▪ lit occupé.
G. Installer confortablement la personne au lit ou au fauteuil.	– Choix approprié des moyens en fonction de la condition de la personne et des ressources matérielles disponibles. – Position appropriée de la personne et du moyen utilisé.
H. Enseigner à la personne à domicile des habiletés relatives aux soins d'hygiène et à l'habillement.	– Respect du rythme de la personne à domicile. – Bien-fondé des renseignements et des explications fournis . – Prise en considération du degré d'autonomie de la personne. – Pertinence des moyens d'enseignement utilisés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Indiquer les étapes de la procédure générale d'exécution.
2. Rappeler les principes et les techniques de déplacement sécuritaire.
3. Indiquer les soins d'hygiène habituellement dispensés aux personnes recevant des services de maintien à domicile.
4. Rappeler les notions sur les limitations fonctionnelles particulières à certaines maladies ou déficiences.

Avant d'apprendre à planifier les étapes de l'intervention (A) :

5. Indiquer les renseignements à recueillir en vue de la planification des soins.
6. Décrire l'importance d'une planification adéquate des étapes d'exécution et d'un aménagement fonctionnel du matériel.

Avant d'apprendre à exécuter les techniques relatives au bain et à la toilette de la personne (B) :

7. Reconnaître le matériel et les aides techniques susceptibles d'être utilisés au moment du bain.
8. Indiquer les points à expliquer aux personnes en vue d'obtenir leur collaboration au moment du bain.
9. Indiquer les observations à faire au moment du bain et à rapporter à la personne responsable du dossier.
10. Indiquer les causes d'un ulcère de pression et les moyens de le prévenir ou de le soulager.
11. Indiquer les mesures de sécurité s'appliquant au bain à la baignoire.
12. Décrire les précautions à prendre ou les gestes à faire en vue d'assurer l'intimité de la personne au moment du bain.
13. Décrire les mesures d'hygiène à prendre envers la personne et envers le matériel.
14. Indiquer des cas pouvant faire l'objet d'une contre-indication ou nécessitant de prendre des précautions au moment du bain.

Avant d'apprendre à exécuter les techniques liées à l'habillement (C) :

15. Indiquer des moyens pouvant être utilisés pour faciliter l'habillage d'une personne.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à exécuter des soins d'hygiène complémentaires (D) :

16. Indiquer des cas pouvant faire l'objet d'une contre-indication ou nécessitant de prendre des précautions au moment du shampooing, du rasage de la barbe et de la coupe des ongles.
17. Reconnaître le matériel utilisé au moment du shampooing, du rasage de la barbe et du soin des ongles.
18. Décrire les particularités de la technique de shampooing exécuté au lit, au bain ou au lavabo.
19. Décrire les soins des prothèses dentaires.

Avant d'apprendre à exécuter des soins liés à l'élimination (E) :

20. Reconnaître le matériel pouvant être utilisé au moment des soins liés à l'élimination.
21. Indiquer les mesures d'hygiène à prendre dans l'exécution des soins liés à l'élimination.
22. Indiquer les mesures destinées à assurer le confort et l'intimité de la personne au moment des soins liés à l'élimination.

Avant d'apprendre à faire ou refaire le lit (F) :

23. Reconnaître le matériel nécessaire pour faire ou refaire un lit.

Avant d'apprendre à installer confortablement la personne au lit ou au fauteuil (G) :

24. Indiquer les moyens pouvant être utilisés pour assurer le confort de la personne au lit ou au fauteuil.
25. Indiquer les principales sources d'inconfort chez la personne.

Avant d'apprendre à enseigner à la personne à domicile des habiletés relatives aux soins d'hygiène et à l'habillement (H) :

26. Rappeler les notions de communication.

MODULE 9 : ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Code : 251352 **Durée :** 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
appliquer les règles de l'éthique professionnelle
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les obligations de l'auxiliaire familiale et sociale au regard de la législation inhérente à la pratique du métier.
- Connaître les exigences du métier en matière de comportements professionnels.
- Évaluer sa capacité à adopter des comportements professionnels.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation à la législation touchant la pratique du métier**

- Prendre connaissance, au moyen d'une recherche en sous-groupe, des aspects qui touchent l'auxiliaire familiale et sociale dans les lois suivantes : *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., chapitre S-5; *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., chapitre 12; *Loi sur la protection du malade mental*, L.R.Q., chapitre P-41; *Loi sur le curateur public*, L.R.Q., chapitre C-81; *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*, L.R.Q., chapitre E-20.1; *Loi sur la protection de la jeunesse*, L.R.Q., chapitre P-34.1; *Loi sur les jeunes contrevenants*, L.R.Q., chapitre Y-1. Prendre des notes et les conserver.
- Participer à des discussions de groupe sur les obligations découlant de ces lois et sur les conséquences de manquements à ces obligations.

PHASE 2 : **Sensibilisation aux comportements professionnels**

- Discuter en sous-groupe des exigences de la bienséance (tenue vestimentaire, règles de présentation, langage, etc.) liées à l'exercice du métier.
- Participer en sous-groupe à une activité permettant de dresser une liste des comportements professionnels à adopter par rapport aux aspects suivants : différences culturelles; valeurs de la personne; intégrité; confidentialité; familiarité.
- Discuter en groupe des données recueillies en sous-groupe et élargir la discussion en rappelant l'importance pour l'auxiliaire familiale et sociale de constituer un modèle pour les personnes qui requièrent ses services.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Familiarisation avec les comportements professionnels à adopter dans l'exercice du métier**

- Participer à la tenue et à l'observation de mises en situation relatives aux comportements professionnels à adopter avec les usagères et les usagers ainsi qu'avec d'autres membres de l'équipe multidisciplinaire.
- Participer à des discussions permettant d'exprimer les sentiments ressentis au cours de sa participation aux jeux de rôles et les résultats de son analyse des comportements observés.
- Discuter en groupe de l'importance d'adopter des comportements adéquats en milieu de travail et des conséquences de manquements à l'éthique professionnelle.
- Assister au visionnement d'une vidéo sur des aspects d'ordre bioéthique avec lesquels l'auxiliaire familiale et sociale peut être aux prises dans l'exercice de ses fonctions : avortement, euthanasie, etc.
- Participer à une mise en commun des impressions ressenties et des questions suscitées par le visionnement. Étendre les discussions sur les comportements à adopter dans des situations liées aux problèmes soulevés.

PHASE 4 : **Évaluation de sa capacité à adopter des comportements professionnels**

- Analyser individuellement et par écrit ses aptitudes par rapport aux comportements professionnels liés à la pratique du métier.
- Discuter, au cours d'une rencontre avec l'enseignante, des résultats de son analyse et des moyens de corriger ses points faibles.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité de la documentation nécessaire.
- Créer un climat propice à susciter l'intérêt et la motivation de l'élève.
- Encourager la discussion et la liberté d'expression chez chacune.
- Animer et superviser des discussions de groupe.
- Élaborer des mises en situation reflétant la réalité du marché du travail.
- Fournir les consignes à respecter dans les jeux de rôles.
- Susciter des discussions au moment de la transmission des observations faites au cours des jeux de rôles.
- Encourager l'expression des sentiments ressentis dans la pratique des jeux de rôles.
- S'assurer que les discussions se déroulent dans le respect des opinions d'autrui.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Note, pour chacune des lois consultées, des aspects à respecter dans l'exercice du métier.
- S'exprime au cours des discussions .
- S'efforce de reconnaître les conséquences possibles de manquements aux diverses lois.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 :
- Participe à l'établissement de la liste demandée.
- Participe aux discussions.

PHASE 3 :
- Démontre un souci d'adopter des comportements professionnels appropriés aux diverses situations.
- S'applique à reconnaître les comportements conformes ou contraires à l'éthique professionnelle.
- Manifeste de l'intérêt et du sérieux dans les discussions.
- S'efforce de saisir l'importance d'appliquer des comportements professionnels en milieu de travail.
- Assiste à la présentation de la vidéo.
- S'exprime au moment de la mise en commun et manifeste du respect pour les opinions et les valeurs d'autrui.

PHASE 4 :
- Reconnaît ses forces et ses faiblesses par rapport aux comportements professionnels.
- Fait montre de sérieux et de réalisme dans la présentation de son analyse.
- Propose des moyens d'améliorer ses points faibles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Sensibilisation à la législation touchant la pratique du métier» :

1. Faire la distinction entre une loi, un décret, un règlement et un code.
2. Définir les termes suivants : obligation, éthique, déontologie.
3. Définir la responsabilité professionnelle et la responsabilité civile.

MODULE 10 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code : 251362 **Durée : 30 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité au travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les aspects législatifs en matière de santé et de sécurité au travail qui s'appliquent à la pratique du métier.
- Connaître les risques inhérents à l'exercice du métier et les mesures de prévention qui en découlent.
- Connaître les accidents et les maladies qui surviennent le plus fréquemment dans l'exercice du métier.
- Connaître la démarche à suivre en cas d'accidents ou de plaintes liés à la santé et à la sécurité au travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation aux aspects législatifs concernant la pratique du métier en matière de santé et de sécurité au travail**

- Prendre connaissance, en sous-groupe, des aspects qui concernent le travail de l'auxiliaire familiale et sociale dans les lois suivantes : *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, L.R.Q., chapitre S-2.1., *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, L.R.Q., chapitre A-3.001. Dresser une liste des aspects retenus.
- Participer à des discussions de groupe sur les aspects relevés au cours de l'activité en sous-groupe et déterminer les responsabilités de l'employeur ainsi que celles de l'employée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Familiarisation avec les risques inhérents à la pratique du métier et avec les mesures de prévention qui en découlent**

- Participer à une activité de sous-groupe permettant de déterminer des agents de risque inhérents à la pratique du métier. Associer à chacun de ces agents les accidents dont ils peuvent être la cause. Noter les résultats de sa recherche.
- Participer à une mise en commun des résultats de sa recherche en sous-groupe et proposer des comportements à adopter relativement à chacun des agents de risque déterminés. Poursuivre la discussion sur la signification de symboles d'usage courant désignant des matières dangereuses susceptibles d'être présentes au domicile de la personne.
- Prendre connaissance, au moyen d'une rencontre avec une personne responsable des services de maintien à domicile, des données relatives aux maladies et aux accidents les plus fréquents touchant les auxiliaires familiales et sociales. Élargir la discussion sur les principales causes et sur les signes précurseurs de ces maladies ou accidents.
- Prendre connaissance du document concernant une démarche entreprise par un CLSC afin d'améliorer les conditions de travail relatives à la santé et la sécurité de son équipe d'auxiliaires familiales et sociales.
- Participer à des activités visant à développer le réflexe de recherche des risques d'accident et celui d'application des mesures de prévention en milieu de travail.

PHASE 3 : **Familiarisation avec la procédure à suivre en présence de dangers inhérents à la pratique du métier et en cas d'accident de travail**

- Prendre connaissance, au moyen d'une rencontre avec une personne-ressource, de la procédure à suivre en cas d'accident de travail ou de plainte à formuler relativement à un danger présent en milieu de travail .
- Prendre connaissance du contenu des formulaires utilisés dans les cas de plainte ou d'accident de travail.
- Remplir individuellement divers formulaires à partir de situations fictives indiquées par l'enseignante.
- Participer à une discussion de groupe sur l'importance de rapporter tout accident de travail même mineur et sur les conséquences d'une négligence ou d'une omission à le faire.

PHASE 4 : **Évaluation de ses comportements en matière de prévention**

- De façon individuelle, réfléchir sur ses comportements en matière de santé et de sécurité dans ses activités quotidiennes. Noter les aspects auxquels il y aurait lieu d'apporter des améliorations.
- Présenter à l'enseignante les résultats de sa réflexion et en discuter en fonction des conditions de travail du métier.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer de la disponibilité des personnes-ressources et de la documentation nécessaires avant la tenue des activités.
- Diriger la recherche et faciliter la compréhension des textes par l'apport d'exemples concrets.
- Fournir l'aide appropriée au cours des activités en sous-groupe.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Planifier et encadrer les discussions de groupe.
- Corriger au fur et à mesure, au cours des discussions, les énoncés jugés incorrects et compléter l'information, s'il y a lieu.
- Prévoir des mises en situation présentant des dangers pour l'auxiliaire familiale et sociale en milieu de travail.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Recueille des données sur différents aspects des lois.
- Participe activement aux discussions.

PHASE 2 :
- Participe au travail de recherche en sous-groupe.
- Participe activement à la mise en commun des résultats de sa recherche.
- Manifeste de l'intérêt pour les données à recueillir.
- S'applique à repérer des risques d'accident.
- S'efforce à adopter des attitudes de prévention.

PHASE 3 :
- Participe activement à la rencontre.
- S'applique à remplir adéquatement les divers formulaires.
- S'efforce de saisir l'importance de rapporter tout accident de travail.

PHASE 4 :
- Démontre du sérieux dans l'évaluation de ses comportements en matière de prévention.
- Accepte de discuter avec l'enseignante des résultats de sa réflexion.

MODULE 11 : EXÉCUTION DES TÂCHES LIÉES À L'ALIMENTATION

Code : 251373 **Durée : 45 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU **DE COMPORTEMENT**

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter des tâches liées à l'alimentation
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir de mises en situation précisant les données suivantes : âge de la personne, état de santé, moyens financiers, ethnie, etc.
- Avec un sujet jouant le rôle de la personne à domicile lorsqu'il y a lieu.
- À l'aide du *Guide alimentaire canadien*.
- À l'aide du matériel approprié : aliments, casseroles, ustensiles, etc.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Prise en considération des principes du *Guide alimentaire canadien*.
- Prise des mesures de prévention relatives à l'hygiène et à la sécurité.
- Prise en considération des données relatives aux caractéristiques de la personne.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Déterminer les mesures à prendre en présence d'aliments défraîchis ou d'aliments contaminés.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié des mesures en fonction de l'état des aliments.
- Bien-fondé des explications relatives aux mesures à prendre.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU **DE COMPORTEMENT** (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Établir, pour une personne, le menu des repas d'une semaine.	– Choix approprié des aliments en fonction des besoins nutritifs de la personne. – Présence d'aliments représentant chacun des groupes du *Guide alimentaire canadien.* – Prise en considération des aliments ou des restes d'aliments déjà disponibles. – Prise en considération des goûts et des habitudes de la personne. – Réalisme du menu par rapport au matériel disponible et au temps de préparation alloué. – Prise en considération du besoin de varier les goûts, les couleurs et les textures dans le choix des aliments. – Pertinence des mets d'accompagnement en fonction des plats à préparer. – Prise en considération des aubaines offertes et de l'offre des aliments selon la saison. – Pertinence de l'ordre d'établissement du menu.
C. Rédiger la liste d'épicerie et sélectionner les aliments à acheter ou aider la personne dans ses choix d'aliments.	– Regroupement des aliments par catégories. – Choix et quantité appropriés des aliments par rapport au menu établi. – Prise en considération de la valeur nutritive des aliments. – Démonstration du sens de l'économie dans le choix des aliments.
D. Préparer des repas prêts à manger et prêts à congeler ou enseigner à une personne à en préparer.	– Choix approprié des recettes en fonction des mets à préparer et des principes d'économie à respecter. – Préparation adéquate des aliments. – Utilisation appropriée du matériel de cuisine. – Mode et durée de cuisson appropriés aux types d'aliments et aux recettes choisies.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**
	– Exécution appropriée des préparations culinaires de base : ▪ sauce Béchamel; ▪ sauce brune; ▪ oeufs à la coque, pochés, brouillés ou en omelette; ▪ potage; ▪ sauce à spaghetti; ▪ boeuf braisé; ▪ blanc-manger; ▪ pain aux fruits. – Manifestation du sens de l'organisation. – Durée d'exécution acceptable par rapport à la tâche à effectuer. – Présentation attrayante des mets. – Emballage et étiquetage appropriés des mets à congeler. – Pertinence de l'enseignement effectué. – Prise en considération du besoin de faire participer la personne.
E. Alimenter une ou un adulte, une ou un enfant.	– Exécution correcte de la technique en fonction de l'âge et de l'état de la personne. – Respect du rythme de la personne. – Prise des précautions usuelles concernant la température des aliments. – Adoption de mesures pouvant faciliter la prise du repas. – Adoption d'attitudes favorisant la prise du repas.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : nutrition, nutriment, portion alimentaire, régime.
2. Décrire brièvement le processus de digestion et d'absorption des aliments dans l'organisme.

Avant d'apprendre à déterminer les mesures à prendre en présence d'aliments défraîchis ou d'aliments contaminés (A) :

3. Indiquer les aspects à observer en vue de déterminer l'état de fraîcheur d'un aliment.
4. Définir ce qu'on entend par «aliment périssable» et «aliment non périssable».
5. Indiquer la durée de conservation des aliments périssables utilisés le plus fréquemment.
6. Indiquer les aliments les plus susceptibles de contenir des micro-organismes et de causer des intoxications alimentaires.
7. Distinguer la date d'emballage de la date de péremption.

Avant d'apprendre à établir, pour une personne, le menu des repas d'une semaine (B) :

8. Indiquer les éléments nutritionnels présents dans la nourriture et leurs rôles respectifs dans l'organisme.
9. Indiquer les principales sources de protéines, de glucides, de lipides, de vitamines et de sels minéraux.
10. Indiquer le rôle de l'eau dans l'organisme.
11. Indiquer le rôle des fibres dans un régime équilibré et les principaux aliments qui en contiennent.
12. Indiquer les composantes d'un menu et les facteurs qui influent sur sa composition.
13. Indiquer les aspects à considérer dans la composition d'un menu pour stimuler l'appétit et favoriser l'habitude de la mastication.
14. Associer des aliments autorisés et des aliments défendus aux types de régime suivants : régime sans sel, régime limité en sucre, régime limité en matières grasses.
15. Indiquer les conséquences du vieillissement sur la nutrition et les moyens de les pallier.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à rédiger la liste d'épicerie et à sélectionner les aliments à acheter, ou à aider la personne dans ses choix d'aliments (C) :

16. Lire l'information nutritionnelle inscrite sur une étiquette ou sur un contenant.
17. Indiquer les éléments de marketing susceptibles de favoriser l'achat de produits superflus ou plus coûteux et des moyens destinés à limiter les dépenses d'épicerie.

Avant d'apprendre à préparer des repas prêts à manger et prêts à congeler, ou à enseigner à une personne à les préparer (D) :

18. Définir les termes culinaires suivants : frémir, mijoter, manier, parer, blanchir.
19. Établir la distinction entre les modes de cuisson suivants : braiser, pocher, griller, sauter, rôtir, bouillir.
20. Indiquer les principaux modes de cuisson qui conviennent aux aliments suivants : légumes, pâtes, riz, poissons, viandes.
21. Indiquer les aspects à considérer dans la préparation des légumes pour préserver leur valeur nutritive et obtenir une cuisson uniforme.
22. Convertir du système impérial au système international les unités de mesure utilisées couramment en cuisine.
23. Reconnaître la qualité d'une margarine par le type d'huile qui la compose et par son taux de graisses polyinsaturées et saturées.
24. Reconnaître les avantages et les désavantages de l'utilisation de casseroles en aluminium, en fonte, en acier, en téflon, en verre et en pyrex.
25. Indiquer les aspects à considérer dans la congélation d'aliments en vue de préserver leur qualité et leur valeur nutritive.

Avant d'apprendre à alimenter une ou un adulte, une ou un enfant (E) :

26. Reconnaître le matériel pouvant servir à l'alimentation d'une personne incapable de se nourrir seule.
27. Indiquer les observations à faire au moment de la prise du repas et à rapporter à la personne responsable du dossier.

MODULE 12 : PARTICIPATION À LA PRESTATION DE SOINS ET DE SERVICES À DOMICILE

Code : 251385 **Durée : 75 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
participer à la prestation de soins et de services à domicile
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'organisation du travail de l'auxiliaire familiale et sociale au sein d'un organisme de maintien à domicile.
- Participer à l'exécution de diverses tâches et interventions de l'auxiliaire familiale et sociale.
- Observer des situations concrètes de travail.
- Évaluer la qualité de sa participation aux apprentissages pratiques en milieu de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Information sur les particularités du travail de l'auxiliaire familiale et sociale**

- Établir un premier contact avec la personne responsable de la supervision du stage dans l'organisme et avec l'auxiliaire désignée pour le jumelage.
- Participer à une visite des lieux et rencontrer les principaux membres de l'équipe de maintien à domicile.
- Prendre connaissance des procédures et des consignes relatives au fonctionnement de l'équipe de maintien à domicile et au travail de l'auxiliaire.
- Prendre connaissance, avec l'auxiliaire, du travail à effectuer pour les jours à venir (cas retenus, horaires, etc.) et des données du plan d'intervention particulières à chacune des personne assignées. Noter au journal de bord le prénom de chacune des personnes et les données qui lui sont particulières : état de santé, services offerts, temps alloué, etc.
- Prendre connaissance des étapes préparatoires aux interventions : confirmation des rendez-vous, préparation de matériel, consultation avec un membre de l'équipe s'il y a lieu, etc.
- S'informer des ressources disponibles dans l'organisme et dans le quartier au regard des besoins particuliers des personnes utilisant les services de maintien à domicile.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Participation aux tâches et aux interventions de l'auxiliaire familiale et sociale**

- Par l'intermédiaire de l'auxiliaire, faire connaissance avec la personne à domicile.
- Sous la supervision directe puis indirecte de l'auxiliaire, collaborer à la planification et à l'accomplissement de diverses tâches incluant tout au moins les tâches suivantes : soins d'hygiène et de confort, préparation de repas, entretien courant.
- Participer avec l'auxiliaire à des discussions sur les interventions effectuées et, s'il y a lieu, sur les aspects nouveaux du travail. Noter au journal de bord les aspects importants relevés.
- Participer à diverses reprises, avec l'auxiliaire ou avec la personne responsable dans l'organisme de son encadrement, à la rédaction des notes évolutives en utilisant les données inscrites au journal de bord.
- Assister à une réunion d'équipe avec les auxiliaires ou avec l'équipe multidisciplinaire.
- Établir un contact avec divers membres de l'équipe de maintien à domicile dans le but de se familiariser avec leurs fonctions.
- Inscrire au journal de bord le résumé de ses activités quotidiennes, les impressions ressenties et, s'il y a lieu, les difficultés éprouvées.

PHASE 3 : **Observation en milieu de travail**

- Observer à domicile le milieu environnant de la personne, son comportement biopsychosocial et ses habitudes de vie.
- Observer les techniques d'approche privilégiées par l'auxiliaire au regard des objectifs du plan d'intervention.
- Observer les modes d'organisation et de fonctionnement retenus par l'auxiliaire en fonction des diverses situations.
- Faire part chaque jour à l'auxiliaire des observations relevées et poser des questions, s'il y a lieu.
- Noter quotidiennement dans le journal de bord les aspects observés chez une des personnes assignées.

PHASE 4 : **Évaluation de la qualité de sa participation**

- Analyser à différents moments durant le stage la qualité de sa participation aux interventions au regard des aspects suivants : capacité de communiquer avec la clientèle et les membres de l'équipe, capacité de travailler en équipe, capacité de faire des observations pertinentes, comportement professionnel. Noter au fur et à mesure ses appréciations sur une fiche de suivi individuel.
- Participer à un minimum de deux rencontres avec la personne responsable dans l'organisme de son encadrement pour discuter du travail accompli, des aspects à clarifier et, s'il y a lieu, des changements à effectuer.
- Participer au moins à deux occasions durant le stage à des rencontres avec l'enseignante afin de présenter les notes inscrites au journal de bord et de discuter de son auto-évaluation ainsi que des difficultés éprouvées. Utiliser à cet effet les notes inscrites au journal de bord et les appréciations faites sur sa fiche de suivi individuel. Proposer des moyens d'améliorer son efficacité.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- En fin de stage, participer avec l'enseignante, l'auxiliaire désignée et la personne responsable dans l'organisme, à une rencontre permettant d'évaluer la qualité de sa participation au stage.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Remettre suffisamment à l'avance aux personnes intervenant auprès de l'élève stagiaire, les documents nécessaires.
- S'assurer que les organismes participants assignent quotidiennement un minimum de deux personnes par élève stagiaire.
- Clarifier avec les personnes participantes (responsable dans l'organisme, auxiliaires) les modalités de déroulement du stage et les responsabilités de chacune plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation de la participation des élèves stagiaires.
- Stimuler l'esprit d'analyse et d'autocritique chez l'élève au moment des rencontres.
- Préparer avant le début du stage, une fiche de suivi comportant les aspects à évaluer au cours du stage et la remettre à l'élève.
- Assurer un suivi adéquat du stage auprès de l'établissement participant et auprès de l'élève stagiaire.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Note dans son journal de bord les particularités de chacune des personnes assignées.
- Recueille des données sur des ressources disponibles dans l'organisme et dans le quartier.

PHASE 2 :
- S'applique à adopter des comportements professionnels.
- S'efforce de communiquer adéquatement.
- Manifeste de la disponibilité et de l'initiative dans son travail auprès de l'auxiliaire.
- Se préoccupe des besoins des personnes assignées.
- S'applique à adopter un comportement sécuritaire.
- S'intéresse aux décisions prises et aux gestes faits par l'auxiliaire.
- S'applique dans la rédaction des notes évolutives.
- Démontre de l'intérêt au moment des réunions de groupe et des rencontres avec les membres de l'équipe.
- Rédige quotidiennement le résumé de ses activités.

PHASE 3 :
- S'applique à relever des observations pertinentes.
- Rapporte, sans porter de jugement, les observations relevées.
- Inscrit les éléments demandés dans son journal de bord.

PHASE 4 :
- Note les résultats de son analyse sur sa fiche de suivi.
- Manifeste du sérieux dans l'analyse de son travail .
- Manifeste du sérieux et de l'ouverture d'esprit au cours des discussions.
- Présente son journal de bord à l'enseignante.
- Discute avec sérieux des résultats de son auto-évaluation.
- Accepte de participer à une évaluation tripartite de son stage.
- Reçoit positivement les commentaires émis.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Prendre connaissance de l'objectif visé par le stage et des modalités de son déroulement.
2. Rappeler le rôle de l'auxiliaire familiale et sociale dans l'équipe multidisciplinaire et auprès des personnes à domicile.
3. Rappeler les comportements professionnels à adopter en milieu de travail.
4. Décrire les procédures à suivre à l'arrivée et au départ du domicile d'une personne en vue d'établir une relation de confiance et d'assurer sa sécurité.
5. Rappeler les principes et les techniques de communication à appliquer en milieu de travail.
6. Rappeler les notions relatives à l'utilisation des techniques de déplacement d'une personne.
7. Rappeler les notions relatives à l'exécution de soins d'hygiène et de confort.

MODULE 13 : NOTIONS DE DYNAMIQUE FAMILIALE

Code : 251393

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

appliquer des notions de dynamique familiale

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Reconnaître les éléments qui caractérisent une situation familiale.
- Évaluer la dynamique interactive de ces éléments par rapport à la situation contextuelle de la famille.
- Associer des interventions à diverses situations familiales.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation aux éléments de base de la dynamique familiale**

- Participer à des discussions permettant de prendre conscience de l'influence de ses propres valeurs sur sa perception de la famille ainsi que de l'effet des valeurs particulières d'une famille sur sa dynamique.
- Discuter, au moyen d'exemples concrets, du rôle et des fonctions de chacun des membres de la famille, de l'importance d'assumer pleinement le rôle attribué et de la nécessité que ce rôle soit accepté par les autres membres de la famille.
- Participer à des discussions sur les règles de fonctionnement dans la famille, leur effet sur les relations familiales, le danger des règles contradictoires et le choix des mécanismes de contrôle.
- Analyser à partir du génogramme ou de schémas relationnels, la nature des relations harmonieuses ou conflictuelles existant entre les membres d'une famille et leur effet sur la communication.
- En sous-groupe de trois ou quatre, dresser une liste d'événements de la vie courante susceptibles de perturber les relations familiales et donner un exemple de leur effet sur la dynamique de la famille.
- Participer en séance plénière à la mise en commun des résultats obtenus à l'activité précédente.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Mise en application et analyse des interactions des éléments de la dynamique familiale**

- Participer à une discussion de groupe permettant de prendre conscience, au moyen d'exemples variés, de l'importance des données relatives aux caractéristiques de chacun des membres de la famille dans l'analyse de la dynamique.
- Participer alternativement à l'exécution et à l'observation d'une sculpture ou d'une mise en scène illustrant, au moyen de la communication non verbale, une situation familiale réelle telle qu'elle est perçue par l'élève responsable de la mise en scène.
- Exprimer, à la suite de la réalisation de la sculpture, les sentiments ressentis par rapport à son personnage et par rapport aux autres personnages.
- Faire part, à la suite de l'observation de la sculpture, des aspects importants relevés et de sa compréhension des relations existant entre les membres de la famille.
- Participer à une séance plénière permettant de clarifier les aspects incompris ou non perçus par les participantes relativement à la dynamique d'une famille.
- Participer en groupe à l'analyse de dynamiques familiales réelles et noter les liens existant entre les divers éléments de base de la dynamique.
- Assister à un exposé sur les caractéristiques de familles aux prises avec des situations de vie particulières telles que statut de réfugié, statut d'immigrant, famille monoparentale, famille reconstituée, etc.
- Analyser en équipe la dynamique de familles aux prises avec des problèmes particuliers tels que: négligence, problème organisationnel, etc.
- Participer à des mises en commun des résultats de ses analyses et proposer des interventions susceptibles de régler les problèmes soulevés.
- Analyser individuellement une dynamique familiale aux prises avec un problème particulier puis proposer une intervention appropriée à la situation présentée et qui précise le rôle de l'auxiliaire familiale et sociale par rapport à cette situation.

PHASE 3 : **Évaluation de sa capacité d'analyser la dynamique de diverses familles**

- Évaluer individuellement sa capacité d'établir des liens entre les divers éléments d'une situation familiale.
- Discuter avec l'enseignante des résultats de son auto-évaluation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Utiliser les acquis personnels de l'élève comme point de départ dans les discussions.
- Encourager l'expression individuelle.
- S'assurer qu'un minimum de quatre sculptures soient exécutées à l'intérieur de ce module.
- Solliciter, parmi les élèves, la participation d'une metteure en scène pour chacune des sculptures à exécuter. Cette personne assignera les rôles à jouer aux autres élèves, en fonction de la situation.
- S'assurer que chaque élève joue un rôle en tant qu'actrice ou metteure en scène.
- Fournir l'information nécessaire à l'exécution d'une sculpture telle qu'elle a été décrite par Virginia Satyr.
- Stimuler l'intérêt des élèves en les questionnant et en leur faisant part de cas concrets.
- Susciter le respect des sentiments de chacune.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- S'assurer du respect des règles de l'éthique en ce qui a trait à la communication de faits ou de données qui exigent de la confidentialité.
- Fournir l'aide nécessaire à la tenue de chacune des activités.
- Graduer les difficultés dans les situations familiales présentées.
- Effectuer des synthèses au moment des mises en commun afin de renforcer les apprentissages et de permettre la compréhension des liens entre les divers éléments de la dynamique.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Participe activement aux discussions.
- S'efforce de fournir des exemples pertinents.
- S'efforce de faire des liens entre les divers éléments de la dynamique.

PHASE 2 :
- Participe à l'exécution d'une sculpture et fait part des impressions ressenties.
- S'efforce de comprendre les dynamiques illustrées par les sculptures.
- Participe activement aux discussions.
- Participe activement à l'analyse de dynamiques familiales variées et s'efforce de faire des liens pertinents.
- Manifeste son intérêt au cours de l'exposé.
- S'efforce, dans l'analyse de la situation, de mettre en application les apprentissages relatifs aux éléments de base de la dynamique et de proposer une intervention qui tienne compte du rôle de l'auxiliaire familiale et sociale.

PHASE 3 :
- Fait un examen sérieux de sa capacité d'analyser une dynamique familiale.
- Discute de façon positive et avec sérieux des résultats de son auto-évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Sensibilisation aux éléments de base de la dynamique familiale» :

1. Définir ce qu'on entend par une «dynamique» et par une «famille».
2. Distinguer un système ouvert d'un système fermé.
3. Rappeler les principes et les techniques de communication verbale et non verbale.
4. Distinguer une règle implicite d'une règle explicite.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Mise en application et analyse des interactions des éléments de la dynamique familiale» :

5. Faire la distinction entre les principaux types de familles : élargie, nucléaire, monoparentale, biparentale, reconstituée, incestueuse.
6. Relier aux règles de l'éthique professionnelle la confidentialité des données recueillies auprès d'une famille et le respect des opinions d'autrui dans les échanges d'idées.
7. Relier aux interventions choisies les notions sur le développement de la personne.

MODULE 14 : PROBLÈMES SOCIAUX ET RESSOURCES D'AIDE

Code : 251404 **Durée : 60 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

appliquer des connaissances sur les problèmes sociaux et les ressources d'aide

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les problèmes sociaux les plus courants.
- Connaître les ressources sociales existant sur le plan du réseau naturel, du réseau communautaire, du réseau gouvernemental et du réseau privé.
- Évaluer sa capacité à associer des ressources d'aide appropriées à un problème particulier.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation aux problèmes sociaux et aux ressources d'aide**

- Participer à une activité de remue-méninges sur des problèmes qui affectent présentement la société québécoise.
- Participer, sous la direction de l'enseignante, à une séance plénière permettant de dresser la liste des problèmes sociaux et de les classer parmi les catégories suivantes : violence faite à la personne, déviance et mésadaptation sociale, intégration sociale.
- Sélectionner un problème social d'actualité sur lequel portera un travail d'équipe à effectuer au cours de la deuxième phase de cet objectif et s'associer deux ou trois élèves ayant fait des choix semblables. Faire part à l'enseignante des noms des membres de l'équipe ainsi que du problème retenu.
- À partir du visionnement de vidéos ou de présentations faites par l'enseignante ou une personne-ressource, se sensibiliser à un minimum de cinq problèmes sociaux différents de ceux qui ont déjà été retenus pour les travaux à effectuer en équipe. Porter attention aux particularités suivantes : causes du problème, caractéristiques des personnes affectées par ce problème, conséquences pour l'individu, la famille et la société, législation concernant ce problème, etc.
- À la suite de chacune des présentations, participer à des séances plénières visant à compléter l'information reçue et à partager son opinion avec celle des autres membres du groupe.
- Rédiger individuellement une synthèse de chacun des problèmes sociaux traités et remettre le travail à l'enseignante.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Effectuer, en sous-groupe, un travail de recherche permettant d'établir une liste de ressources d'aide existant sur divers plans (naturel, communautaire, gouvernemental, privé) et de préciser la nature des services offerts ainsi que des clientèles visées par ces services.
- Participer à une mise en commun des résultats de sa recherche et enrichir ses connaissances par la collecte de l'information fournie par les autres équipes.

PHASE 2 : **Engagement dans la démarche à entreprendre en présence d'un problème social**

- Joindre l'équipe formée au cours de la première phase de cet objectif et établir le plan de travail à suivre dans l'analyse du problème social retenu et dans la recherche de ressources d'aide appropriées. S'entendre sur une répartition équilibrée des tâches à effectuer. Présenter le plan établi à l'enseignante.
- Recueillir l'information nécessaire à la rédaction du travail et participer aux rencontres d'équipe prévues par le plan.
- Participer, en collaboration avec les autres membres de l'équipe, à la rédaction du travail de recherche.
- Avec les membres de son équipe, présenter les résultats du travail de recherche à l'ensemble du groupe.
- Assister à la présentation du travail des autres équipes et participer aux séances plénières qui suivent chacune des présentations.

PHASE 3 : **Évaluation de sa capacité d'associer des ressources d'aide appropriées à divers problèmes sociaux**

- Évaluer individuellement sa capacité d'analyser des problèmes sociaux et de sélectionner des ressources d'aide appropriées aux diverses situations.
- Discuter avec l'enseignante des résultats de son auto-évaluation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir l'aide nécessaire à la tenue de chacune des activités.
- Préciser à l'avance la durée des activités et s'y conformer.
- Diriger le partage des problèmes sociaux entre les équipes de travail et s'assurer que les sujets choisis soient variés et différents d'une équipe à une autre.
- Privilégier l'utilisation de moyens audiovisuels dans l'apprentissage des notions liées aux problèmes sociaux.
- Vérifier la compréhension des divers problèmes sociaux par une évaluation régulière des résumés de l'élève.
- Assurer la disponibilité de la documentation nécessaire à la tenue de chacune des activités.
- Encourager la discussion et la liberté d'expression de chacune.
- S'assurer de couvrir par les diverses activités de ce module chacune des problématiques suivantes : abus ou négligence envers les enfants; violence conjugale; pauvreté; isolement de la personne âgée; difficulté d'intégration de la personne handicapée, désinstitutionnalisée ou d'ethnie différente.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Définir clairement les règles de déroulement du travail de recherche en équipe.
- Assurer un suivi de la progression du travail de recherche.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Cite un ou des problèmes qui affectent la société québécoise.
- Dresse la liste des problèmes sociaux et les classe par catégorie.
- Accepte de faire équipe et manifeste de la souplesse dans le choix du sujet à traiter au moment du travail d'équipe.
- Assiste aux présentations et note les particularités de chacun des problèmes sociaux traités.
- Démontre un intérêt à élargir sa vision des problèmes sociaux.
- S'efforce de résumer l'essentiel de l'information recueillie sur chacun des problèmes traités.
- Participe au travail de recherche et établit une liste de ressources d'aide de différents types.
- Participe à la mise en commun des résultats de sa recherche et complète son bottin de ressources.

PHASE 2 :
- Participe activement à la planification du travail de recherche et à la répartition des tâches.
- Démontre de l'intérêt pour le travail de recherche.
- Participe à la mise en commun des données recueillies.
- Participe activement à la rédaction et à la présentation du travail d'équipe.
- Écoute attentivement la présentation faite par les autres équipes.
- Participe activement aux discussions sur chacun des sujets traités.

PHASE 3 :
- Rédige un court texte faisant ressortir ses capacités et ses difficultés en matière d'analyse de problèmes sociaux et de recherche de ressources d'aide appropriées.
- Discute de façon positive et avec sérieux des résultats de son auto-évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1, «Sensibilisation aux problèmes sociaux et aux ressources d'aide» :

1. Décrire l'évolution de la société québécoise depuis le début des années 70 : changements socio-économiques, changements démographiques, changements sociaux.
2. Énoncer les politiques sociales mises en place depuis le début des années 70 et visant la clientèle actuelle des services de maintien à domicile.
3. Rappeler les notions sur l'organisation structurelle et fonctionnelle des services sociaux au Québec.
4. Indiquer les divers paliers de gouvernement et leurs responsabilités respectives en matière de services sociaux.
5. Définir ce qu'on entend par problème social et ressources d'aide.
6. Indiquer les populations considérées comme les plus vulnérables sur le plan social.
7. Établir la distinction entre les catégories de ressources suivantes : réseau naturel, ressources dites intermédiaires, ressources communautaires.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2, «Engagement dans la démarche à entreprendre en présence d'un problème social» :

8. Rappeler les principes et les techniques de fonctionnement d'un groupe.

MODULE 15 : ÉTABLISSEMENT D'UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC UNE PERSONNE À DOMICILE

Code : 251415 **Durée : 75 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

établir une relation de confiance avec une personne à domicile

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Créer un climat de confiance avec une personne à domicile.
- Reconnaître les besoins biopsychosociaux de la personne.
- Fournir un soutien d'ordre organisationnel, éducationnel ou moral répondant aux besoins de la personne.
- Évaluer sa capacité à établir une relation de confiance.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Information et prise de contact**

- Rencontrer la personne responsable de son stage dans l'organisme bénévole et se présenter.
- S'informer des politiques et des directives en vigueur dans l'organisme ainsi que de sa marge de manoeuvre auprès de la clientèle. Prendre des notes.
- S'informer, auprès de la personne responsable dans l'organisme, des caractéristiques propres à chacune des personnes assignées (prénom, âge, conditions de vie, état de santé, etc.) et de la nature de leur demande. Noter sur la feuille servant de dossier les données recueillies et conserver ses notes pour utilisation ultérieure.
- Établir à domicile le premier contact avec chacune des personnes qui lui sont assignées. Faire connaître son statut d'élève stagiaire, et informer ces personnes de la durée et de la fréquence de ses visites.
- S'entendre avec les personnes sur les modalités de fonctionnement à respecter au cours de ses visites (appel préalable, heure d'arrivée, etc.) et vérifier leurs attentes.
- Noter au journal de bord les ententes conclues et les impressions ressenties au moment de ce premier contact.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Engagement graduel auprès d'une personne à domicile**

- Engager avec la personne une conversation permettant de mieux connaître son expérience familiale et sociale, ses capacités physiques, ses goûts, ses champs d'intérêt, etc. Prendre des notes.
- Organiser en collaboration avec la personne une activité récréative ou éducative favorisant le maintien ou le développement de son autonomie : jeux de cartes, bricolage, mots croisés, promenade, recette de cuisine, etc.
- Planifier, au moins à une occasion durant le stage, une sortie (centre de jour, centre commercial, etc.) et y accompagner la personne dans chacune des étapes de la démarche.
- Observer, au moment de discussions avec la personne et au cours d'activités quotidiennes, son comportement et ses habitudes de vie. Noter des besoins biopsychosociaux qui semblent satisfaits et des besoins qui semblent non comblés, autres que ceux qui sont déjà indiqués au dossier.
- Informer la personne de ressources susceptibles de répondre à ses besoins et de lui fournir de l'aide.
- Conseiller et aider au besoin la personne dans le choix, l'organisation et le fonctionnement de son foyer.
- Encourager la personne dans les efforts fournis pour améliorer sa situation ou pour faire face à ses difficultés.
- Rédiger quotidiennement les notes évolutives au dossier et inscrire au journal de bord les interventions effectuées ainsi que tout fait permettant d'illustrer une progression ou une détérioration dans sa relation avec la personne. Conserver ses notes pour en discuter avec l'enseignante au moment des rencontres de suivi.
- Communiquer, de façon régulière, avec la personne de l'organisme responsable de son stage et lui faire part des résultats de sa démarche auprès des personnes visitées; discuter avec elle d'aspects nécessitant d'être clarifiés ou de problèmes devant être résolus.

PHASE 3 : **Mise en commun et analyse des interventions faites auprès des personnes à domicile**

- Participer à une première rencontre de suivi avec l'enseignante et les membres de son équipe; présenter à ces derniers les cas qui lui ont été assignés par la personne responsable dans l'organisme ainsi que les objectifs poursuivis auprès des personnes visitées. Exprimer les impressions ressenties et, s'il y a lieu, les incertitudes et les difficultés éprouvées.
- Participer, à intervalles réguliers, à des rencontres de suivi avec l'enseignante et les membres de son équipe. Faire part des interventions effectuées, de leur effet sur l'objectif poursuivi et informer, si le cas se présente, des changements survenus ainsi que de leur incidence sur la relation à établir. Exprimer les impressions ressenties et, s'il y a lieu, les incertitudes et les difficultés éprouvées. Présenter à l'enseignante les données inscrites au journal de bord ainsi que les notes évolutives rédigées au dossier à la suite de ses visites à domicile.
- À la suite de sa présentation, recevoir les commentaires des membres de son équipe et, s'il y a lieu, réagir en apportant des éléments de clarification ou en précisant les raisons ayant motivé ses décisions.
- Assister aux présentations faites par les autres membres de l'équipe et participer aux discussions par l'ajout de renseignements, par la clarification de données ou par l'apport de suggestions.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 4 : **Évaluation de sa capacité à établir une relation de confiance**

- Effectuer, à divers moments du stage, une réflexion personnelle sur son cheminement en se reportant aux aspects suivants : qualité de la communication, capacité de faire participer la personne aux décisions et aux activités, capacité d'adaptation à diverses situations, capacité de s'organiser, respect des valeurs individuelles, capacité de rédiger des notes évolutives et capacité de mettre en application des suggestions découlant des rencontres d'équipe. Noter le résultat de sa réflexion sur une fiche de suivi individuel.
- Participer, à trois ou quatre occasions, à une rencontre avec l'enseignante afin de lui faire part des résultats de sa réflexion.
- Participer à une rencontre de fin de stage avec l'enseignante et la personne de l'organisme responsable de son stage afin d'évaluer sa capacité à établir une relation de confiance avec une personne à domicile.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Remettre en début de stage, aux personnes responsables de l'encadrement des stagiaires et aux élèves, les documents nécessaires à sa tenue.
- Clarifier avec la personne responsable dans l'organisme les modalités de déroulement du stage et ses responsabilités, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation de l'élève stagiaire.
- Former des équipes de quatre ou cinq élèves qui participeront ensemble à chacune des rencontres de suivi prévues dans l'objectif.
- Prévenir les élèves des moments fixés pour les rencontres de suivi.
- Animer les rencontres de suivi en permettant une prise en charge graduelle de ces rencontres par les élèves.
- S'assurer que chacun des membres de l'équipe puisse avoir en main dès la première rencontre une copie de la feuille servant de dossier pour chacun des cas discutés.
- Indiquer aux élèves les durées allouées aux présentations de cas et s'y conformer.
- Favoriser la participation de chacune au cours des discussions.
- Combler, dans la mesure du possible par l'étude de cas fictifs, les lacunes d'apprentissage engendrées par le type de clientèle disponible.
- Préparer avant le début du stage une fiche de suivi comportant les aspects à évaluer au cours du stage et la remettre à l'élève.
- Assurer un suivi adéquat du stage auprès de l'organisme et auprès de l'élève stagiaire.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Tient compte des règles d'usage dans sa façon de se présenter.
- Note les règles de fonctionnement à respecter dans sa démarche auprès des personnes à visiter.
- S'efforce de recueillir de l'information pertinente.
- Inscrit à son journal de bord les résultats de ses rencontres.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 :
- Note au dossier les données recueillies.
- Exécute les activités demandées.
- Note les besoins repérés .
- Rédige son journal de bord.
- S'efforce de fournir des renseignements pertinents relativement à ses démarches auprès des personnes visitées.

PHASE 3 :
- S'applique à faire des présentations adéquates.
- S'efforce d'exprimer clairement les sentiments ressentis.
- Manifeste du jugement et de l'initiative dans le choix de ses interventions auprès des personnes visitées.
- Manifeste de l'ouverture d'esprit et de l'intérêt à recevoir les commentaires et les suggestions des membres de l'équipe.
- Participe avec sérieux aux discussions.

PHASE 4 :
- Note son appréciation pour chacun des aspects traités.
- Participe avec sérieux aux discussions.
- Démontre du progrès dans son cheminement.
- Discute de façon positive de la qualité de sa participation au stage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Prendre connaissance de l'objectif visé par le stage et des modalités de son déroulement.
2. Prendre connaissance de ses responsabilités envers l'organisme et envers la personne rencontrée à domicile.
3. Rappeler les principes et les techniques de communication, et l'importance de leur utilisation dans une perspective de relation d'aide.
4. Rappeler les règles de l'éthique professionnelle à observer en milieu de travail.
5. Rappeler les notions sur les problèmes sociaux les plus courants et sur les ressources susceptibles de les résoudre.
6. Décrire la façon de recueillir des observations adéquates sans blesser ou gêner la personne observée.
7. Décrire l'importance de faire participer la personne aux décisions et aux démarches à effectuer.
8. Indiquer les aspects à considérer dans le choix des activités à accomplir avec une personne à domicile.
9. Indiquer des moyens à utiliser avec les personnes à domicile en vue de stimuler leur intérêt et de renforcer positivement leurs attitudes.
10. Indiquer les aspects à considérer au moment de l'accompagnement d'une personne dans le contexte d'une sortie.

MODULE 16 : PREMIERS SOINS

Code : 251422 **Durée : 30 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser les premiers soins
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide du matériel approprié.
- Au moyen de mises en situation et de simulations sur un mannequin ou sur un sujet jouant le rôle d'une personne en situation d'urgence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Souci du réconfort de la personne à secourir.
- Recherche de tout renseignement médical pertinent.
- Évaluation des antécédents immédiats et des symptômes.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Respect des règles générales d'asepsie.
- Respect de toute contre-indication visant un soin particulier.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Appliquer la procédure générale d'intervention en situation d'urgence.	– Respect de l'ordre des étapes de la procédure. – Justesse de l'évaluation globale de la situation.
B. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de crise cardiaque ou d'arrêt cardiaque ou respiratoire.	– Choix des soins en fonction de l'état de la personne. – Exécution correcte des soins dispensés. – Exécution correcte de la technique en fonction de l'état et de l'âge de la personne. – Justification appropriée de chacun des gestes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de modifications de l'état de conscience.	– Choix des soins en fonction du degré d'inconscience de la personne. – Position appropriée de la personne blessée en fonction de son état.
D. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'étouffement.	– Choix de la technique en fonction de l'âge et de la condition de la personne à secourir. – Exécution correcte de la technique choisie. – Justification appropriée de chacun des gestes.
E. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'hémorragie ou d'état de choc.	– Choix des soins en fonction du type et des particularités de l'hémorragie. – Choix approprié des moyens pour enrayer l'état de choc. – Exécution correcte des soins choisis. – Prise des précautions relatives au contact avec le sang.
F. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de fracture, de luxation, d'entorse ou de plaie pénétrante.	– Choix de la technique en fonction du type de blessure et de la région touchée. – Choix approprié du matériel en fonction du type de blessure. – Respect des règles relatives à la stabilisation de la personne blessée. – Exécution correcte de la technique choisie.
G. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de brûlures, d'engelures ou d'autres problèmes causés par le froid ou par la chaleur.	– Évaluation de la gravité de la brûlure en fonction de son étendue et des couches de la peau affectées. – Choix des soins en fonction du type et de la gravité de la brûlure. – Choix des soins en fonction du type de problème.
H. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'intoxication.	– Choix du moyen d'intervention en fonction du type d'intoxication et de l'état de la personne blessée.
I. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'accidents ou de problèmes de santé divers.	– Choix des soins en fonction du type d'accident ou de problème et de l'état de la personne. – Exécution correcte des soins choisis.
J. Appliquer les procédures de déplacement d'urgence et de transport d'une personne blessée.	– Choix de la technique en fonction du type de blessure. – Utilisation du matériel approprié. – Exécution correcte de la technique en fonction de la blessure.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer la procédure générale d'intervention en situation d'urgence (A) :

1. Définir le secourisme, ses buts et les principes juridiques qui s'y rattachent.
2. Décrire le contenu d'une trousse de premiers soins et son utilisation.
3. Décrire les mesures de sécurité permettant de réduire les dangers de contamination au moment de la prestation des premiers soins.
4. Décrire le rôle particulier des divers organismes d'aide dans les situations d'urgence.
5. Distinguer les états suivants : agitation, confusion, désorientation, éveil, somnolence, inconscience.
6. Distinguer les manifestations suivantes : fièvre, oedème, éruption cutanée, transpiration, frisson, essoufflement.
7. Indiquer les valeurs normales de la pulsation et de la respiration chez une ou un adulte, une ou un enfant et un bébé en bonne santé.
8. Exécuter les techniques relatives à la prise de la température et à la prise du pouls carotidien.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de crise cardiaque ou d'arrêt cardiaque ou respiratoire (B) :

9. Décrire les symptômes de la crise cardiaque et indiquer les premiers soins appropriés.
10. Décrire la technique de réanimation cardiorespiratoire à un ou plusieurs sauveteurs, à l'aide d'un mannequin bébé, enfant ou adulte.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de modifications de l'état de conscience (C) :

11. Indiquer les cas où la position latérale de sécurité est contre-indiquée.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'étouffement (D) :

12. Indiquer les principales causes d'étouffement.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'hémorragie ou d'état de choc (E) :

13. Indiquer les symptômes de l'hémorragie interne.
14. Décrire la fabrication d'un tampon annulaire à l'aide d'une écharpe triangulaire et en indiquer les applications.
15. Définir l'état de choc.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de fracture, de luxation, d'entorse ou de plaie pénétrante (F) :

16. Décrire les symptômes de la fracture, de la luxation ou de l'entorse.
17. Décrire les différentes sortes d'attelles servant à immobiliser des fractures et en justifier l'utilisation.
18. Fabriquer un collier cervical au moyen d'une bande triangulaire.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de brûlures, d'engelures ou d'autres problèmes causés par le froid ou par la chaleur (G) :

19. Indiquer les principales causes de brûlure.
20. Décrire les symptômes d'une brûlure selon son degré de gravité.
21. Décrire les mesures d'asepsie particulières aux premiers soins en cas de brûlures.
22. Décrire les symptômes de l'engelure, de l'hypothermie et du coup de chaleur.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'intoxication (H) :

23. Indiquer les principaux types d'intoxication.
24. Décrire les symptômes généraux de l'intoxication.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'accidents ou de problèmes de santé divers (I) :

25. Décrire les symptômes de la crise convulsive, de l'hyperventilation, de l'hypoglycémie et de l'allergie.
26. Indiquer les principales causes d'allergie.
27. Indiquer les précautions à prendre en cas de chute.

Avant d'apprendre à appliquer les procédures de déplacement d'urgence et de transport d'une personne blessée (J) :

28. Fabriquer un équipement de transport improvisé.
29. Indiquer les dangers liés au transport d'une personne blessée et les précautions qui en découlent.

MODULE 17 : EXÉCUTION DE TÂCHES LIÉES À L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES COURANTES

Code : 251433 **Durée : 45 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
exécuter des tâches liées à l'administration des affaires courantes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation et de simulations, lorsqu'il y a lieu.
- À l'aide de la documentation et du matériel appropriés.
- À l'aide du tableau des pourcentages alloués aux diverses dépenses.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Démonstration de jugement dans l'évaluation d'une situation.
- Prise en considération des besoins de la personne.
- Bien-fondé et exactitude des renseignements fournis.
- Respect des règles de la communication écrite.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Choix approprié des solutions ou des ressources d'aide proposées.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer le bien-fondé d'une demande de prestations.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Justesse de la décision prise.
- Reconnaissance des éléments établissant l'admissibilité de la demande.
- Précision des raisons expliquant l'inadmissibilité de la personne à la demande.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU **DE COMPORTEMENT** (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Remplir des formulaires et des documents relatifs à des transactions bancaires et à des demandes de prestations.	– Présence de l'ensemble des renseignements et des documents demandés. – Bien-fondé et exactitude des renseignements fournis. – Conformité de la rédaction avec les instructions du formulaire ou de la demande. – Propreté et lisibilité des écritures.
C. Rédiger des lettres relatives à des demandes de renseignements, à des plaintes et à des réclamations.	– Présence des renseignements relatifs à la personne qui demande et au dossier traité. – Clarté et concision des propos en ce qui a trait à la demande et au résultat attendu. – Conformité de la présentation du texte avec les règles de l'écriture. – Détermination des mesures à prendre dans l'envoi d'une lettre relative à une plainte ou à une réclamation.
D. Élaborer un budget hebdomadaire, mensuel et annuel.	– Emplacement approprié des données consignées. – Exactitude des calculs. – Équilibre des dépenses en fonction des revenus. – Bien-fondé des possibilités présentées en cas d'un budget déficitaire.
E. Proposer des ressources susceptibles d'aider une personne aux prises avec un problème lié aux affaires courantes.	– Choix approprié des ressources par rapport à la situation présentée. – Exactitude et clarté des renseignements fournis. – Présentation de la documentation requise, s'il y a lieu.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre l'ensemble des apprentissages :

1. Rappeler, parmi les règles de l'éthique professionnelle, celles qui s'appliquent à l'administration des affaires courantes.
2. Rappeler les principes et les techniques de communication orale et écrite.

Avant d'apprendre à évaluer le bien-fondé d'une demande de prestations (A) :

3. Indiquer les principaux types de prestations sociales disponibles et les organismes avec qui communiquer en vue d'obtenir les formules de demandes.
4. Définir les termes utilisés couramment dans les formulaires de demandes tels que : statut civil, nom légal, demandeur, etc.
5. Lire et interpréter les renseignements et les directives de divers formulaires.
6. Indiquer les aspects les plus courants pouvant faire l'objet d'une plainte, d'une réclamation ou d'un recours envers un particulier ou une compagnie.
7. Indiquer le rôle de l'Office de la protection du consommateur et les principaux droits du consommateur qui découlent de l'application de la *Loi sur la protection du consommateur*.

Avant d'apprendre à remplir des formulaires et des documents relatifs à des transactions bancaires et à des demandes de prestations (B) :

8. Faire la distinction entre le chèque, le mandat et la traite.
9. Indiquer la gamme de services généralement offerts par les banques à leur clientèle.
10. Comparer les divers types de comptes d'épargne et de chèques.
11. Définir ce qu'on entend par une demande de procuration.

Avant d'apprendre à rédiger des lettres relatives à des demandes de renseignements, à des plaintes et à des réclamations (C) :

12. Décrire la démarche à entreprendre pour déposer une plainte.

Avant d'apprendre à élaborer un budget hebdomadaire, mensuel et annuel (D) :

13. Indiquer les principaux facteurs d'endettement.
14. Faire la distinction entre les divers types de crédit à la consommation : prêt d'argent, vente à tempérament, crédit variable.
15. Indiquer les avantages du crédit et les dangers de son utilisation.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

16. Indiquer des moyens de réduire les coûts de la consommation en général.
17. Définir ce qu'on entend par une consolidation de dettes, une faillite, un dépôt volontaire et une négociation avec les créanciers.
18. Définir les termes suivants : actif, passif, bilan personnel, déficit, excédent, dette.
19. Indiquer les principaux éléments qui se trouvent normalement dans les postes budgétaires suivants : revenus, dépenses fixes, dépenses variables.
20. Effectuer les divers calculs utilisés dans l'élaboration d'un budget :
    . calcul des revenus ou des dépenses à la semaine, au mois et à l'année;
    . passage des revenus et des dépenses de la semaine, au mois et à l'année, et inversement;
    . calcul des pourcentages d'épargne, de déficit et de dépenses par rapport aux revenus.

MODULE 18 : PLANIFICATION DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Code : 251441 **Durée : 15 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
planifier sa démarche de recherche d'un emploi
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les étapes de la recherche d'un emploi.
- Connaître le mode de rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Connaître le déroulement d'une entrevue de sélection.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Initiation à la démarche de recherche d'un emploi**

- Participer à une réunion d'information sur les étapes de la recherche d'un emploi.
- Discuter des particularités de la recherche d'un emploi dans le secteur de la santé et des services sociaux : moyens de cibler des organismes, types d'emplois, description de tâches, etc.
- Discuter des délais nécessaires pour franchir chacune des étapes et de leur influence sur la planification de la recherche d'un emploi.

PHASE 2 : **Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation**

- Participer en sous-groupe à une activité permettant d'analyser des modèles de curriculum vitae et de lettres de présentation.
- Discuter en séance plénière du contenu et des qualités d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation ainsi que des moyens de se mettre en valeur dans ce genre de texte.
- Rédiger individuellement un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Évaluer en équipe la qualité des documents produits et soumettre cette évaluation à l'enseignante.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Participation à la simulation d'une entrevue de sélection**

- Discuter du déroulement des trois étapes de l'entrevue : établir des rapports cordiaux, échanger des renseignements, planifier le rappel.
- Discuter des points qui serviront de critères d'évaluation à l'employeur au cours de l'entrevue.
- Participer à une activité de simulation d'entrevues de sélection.
- Participer à une activité d'évaluation du rendement de l'ensemble des élèves au cours de l'activité de simulation. Noter les aspects à corriger et les moyens de s'améliorer.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves toute documentation pertinente.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Stimuler la participation de l'élève.
- Susciter le sérieux et le respect au cours des évaluations de groupe.
- Encourager l'autocritique.
- Organiser des activités de simulation et fournir du soutien aux élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Démontre de l'intérêt pour les renseignements fournis.
- Participe aux discussions.

PHASE 2 :
- Fait un examen sérieux des documents présentés.
- Exprime clairement son opinion au moment des discussions.
- Fait preuve d'application dans la rédaction des documents demandés.

PHASE 3 :
- Participe aux activités.
- S'applique à s'exprimer clairement et dans un français correct.
- S'applique à saisir l'importance des attitudes et des comportements dans ses contacts avec un employeur éventuel.
- S'efforce d'analyser de façon objective le rendement de l'ensemble des élèves.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Initiation à la démarche de recherche d'un emploi» :

1. Énumérer les sources d'information et les moyens facilitant la recherche d'un emploi.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation» :

2. Indiquer les renseignements à inclure dans un curriculum vitae et une lettre de présentation.
3. Indiquer les documents devant accompagner le curriculum vitae.
4. Justifier l'importance d'un vocabulaire approprié et d'un français correct au moment de la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3, «Participation à la simulation d'une entrevue de sélection» :

5. Décrire l'étape de la préparation à une entrevue de sélection.
6. Indiquer les éléments positifs à mettre en évidence pendant une entrevue.
7. Désigner les attitudes et les comportements à éviter pendant une entrevue.
8. Indiquer les démarches à effectuer après une entrevue de sélection.

MODULE 19 : PRESTATION DE SOINS ET DE SERVICES À DOMICILE

Code : 251458 **Durée : 120 h**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
dispenser des soins et des services à domicile
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Effectuer diverses tâches et activités sous la supervision d'une auxiliaire familiale et sociale.
- Effectuer de façon autonome des tâches et des interventions liées au travail de l'auxiliaire familiale et sociale.
- Évaluer sa capacité à dispenser des soins et des services à domicile.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Préparation aux interventions à effectuer à domicile**

- Renouer contact avec la personne de l'organisme responsable de l'encadrement de son stage et avec les membres de l'équipe de maintien à domicile.
- Prendre contact avec l'auxiliaire assignée au jumelage et établir avec elle les horaires des jours à venir en fonction des cas assignés. Inscrire dans le journal de bord les données pertinentes concernant chacun des cas.
- Discuter avec l'auxiliaire des aspects qui caractérisent le milieu de vie et l'état bio-psychosocial des personnes assignées. Poursuivre la discussion sur les acquis du premier stage et tenter de clarifier les points incompris, de rappeler les consignes oubliées, etc.
- Choisir, parmi les personnes assignées, deux cas relativement complexes, en vue des études de cas à effectuer ultérieurement au cours du stage. Inscrire les choix retenus dans le journal de bord.

PHASE 2 : **Exécution d'interventions sous la surveillance d'une auxiliaire familiale et sociale**

- Assurer, sous la surveillance directe de l'auxiliaire, l'encadrement de la personne dans l'exécution de diverses tâches liées aux soins d'hygiène et à l'alimentation.
- Sous la surveillance indirecte de l'auxiliaire, effectuer des interventions variées auprès de personnes présentant des problèmes différents.
- Assurer à la personne du soutien d'ordre organisationnel, éducationnel ou moral dans ses activités quotidiennes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Participer régulièrement avec l'auxiliaire à des discussions portant sur les interventions effectuées, les difficultés éprouvées, les moyens de s'améliorer et les solutions à envisager par rapport aux situations données. Noter dans le journal de bord le résumé de ses discussions.
- Procéder, à deux occasions durant le stage, à l'étude de chacun des cas retenus en tenant compte des aspects suivants : caractéristiques, besoins réels déterminés, besoins retenus par les services de maintien à domicile ou par d'autres organismes, objectifs fixés dans le plan d'intervention, interventions effectuées, suggestions de solution de rechange.
- En tenant compte de l'étude du cas en cours, rencontrer un membre de l'équipe touché par le dossier et discuter de points particuliers permettant d'améliorer sa compréhension du cas. Inscrire les résultats de sa discussion et présenter son travail à la personne responsable de son encadrement dans l'organisme.
- Participer avec l'auxiliaire affectée au jumelage à une réunion d'équipe portant si possible sur le cas d'une des personnes assignées.
- Rédiger, dans le journal de bord, le résumé de ses activités quotidiennes, les impressions ressenties et, s'il y a lieu, les difficultés éprouvées. Conserver ses notes pour en discuter au moment des rencontres de suivi.

PHASE 3 : **Exécution autonome de l'ensemble des tâches et interventions propres au travail de l'auxiliaire familiale et sociale**

- Prendre connaissance des plans d'intervention des personnes assignées, noter sur une feuille les données jugées pertinentes à chacun des cas et les faire approuver par la personne responsable.
- Communiquer par téléphone avec les personnes assignées, établir sa feuille de route et la faire approuver par la personne responsable.
- Effectuer, auprès d'au moins deux personnes par jour, les tâches requises selon le plan d'intervention.
- Faire part de façon régulière, à la personne responsable dans l'organisme de son encadrement, de la nature et du résultat des interventions effectuées auprès des personne assignées.
- Inscrire, dans le journal de bord, le résumé de ses activités quotidiennes, les impressions ressenties et, s'il y a lieu, les difficultés éprouvées. Conserver ses notes pour en discuter au moment des rencontres de suivi.
- Inscrire de façon régulière, au dossier ou sur une feuille réservée à cette fin, les notes évolutives propres à chacune des personnes assignées.
- Effectuer une visite auprès d'un organisme communautaire bénévole et recueillir des renseignements susceptibles d'aider une personne parmi celles qui lui sont assignées. Faire part des résultats de sa démarche à la personne responsable de sa supervision dans l'organisme.

PHASE 4 : **Évaluation de sa capacité de travailler au sein d'une équipe de maintien à domicile**

- Analyser, à différents moments durant le stage, la qualité de sa participation aux interventions par rapport aux aspects suivants : tenue et comportement professionnels, qualité d'exécution de ses tâches, efficacité dans l'organisation du travail, capacité de fournir du soutien, capacité d'adaptation à diverses clientèles ainsi qu'à des situations nouvelles et imprévues, capacité de rapporter des observations pertinentes et de rédiger les notes évolutives au dossier. Noter le résultat de son analyse sur sa fiche de suivi.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Participer à un minimum de trois rencontres avec la personne responsable dans l'organisme de superviser son stage afin de discuter du travail accompli et, s'il y a lieu, des aspects à clarifier.
- Participer, à trois reprises durant le stage, aux rencontres de suivi avec l'enseignante afin de discuter de son rendement, des impressions ressenties et des difficultés éprouvées. Utiliser, à cet effet, les notes inscrites au journal de bord et les appréciations indiquées sur sa fiche de suivi.
- En fin de stage, participer avec l'enseignante, l'auxiliaire affectée à son stage et la personne responsable dans l'organisme de sa supervision, à une rencontre permettant d'évaluer la qualité de sa participation au stage.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Remettre suffisamment à l'avance aux personnes responsables de l'encadrement du stage les documents nécessaires à sa tenue.
- Remettre à l'élève en début de stage une fiche de suivi individuel comportant les aspects sur lesquels elle doit s'évaluer en cours de stage.
- Obtenir la collaboration de l'ensemble des personnes participant au stage.
- Clarifier avec les personnes participant au stage les modalités de son déroulement et les responsabilités de chacune, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation.
- Planifier les rencontres de suivi et aviser les élèves des moments fixés pour ces rencontres.
- S'assurer que les personnes de l'organisme qui encadrent l'élève stagiaire (responsable et auxiliaire) lui fournissent le soutien approprié tout en lui accordant l'occasion d'exercer son autonomie.
- Assurer un suivi du stage auprès de l'organisme et auprès de l'élève stagiaire afin de vérifier l'exécution des activités visées par l'objectif et la progression des apprentissages.
- S'assurer d'être disponible pour répondre aux besoins de l'élève stagiaire ou de la personne chargée de la supervision du stage dans l'organisme.
- Stimuler l'esprit d'analyse et d'autocritique chez l'élève au cours des rencontres.
- S'assurer de la rédaction régulière du journal de bord.
- Encourager, au cours des rencontres, l'élève aux prises avec des difficultés.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Participe avec sérieux à l'établissement des horaires.
- Inscrit dans son journal de bord les données relatives au profil de chacune des personnes assignées.
- S'efforce de mieux connaître les personnes assignées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 :

- Se soucie d'appliquer constamment les règles d'éthique et de sécurité.
- Porte attention aux besoins de la clientèle et s'efforce d'y répondre tout en maintenant ou favorisant son degré d'autonomie.
- S'efforce d'adapter ses interventions aux diverses clientèles et situations.
- Démontre, à mesure que se déroule le stage, du progrès dans l'exécution des tâches et dans ses interventions auprès de la clientèle.
- Fournit du soutien d'ordre organisationnel, éducationnel et moral.
- Manifeste de l'honnêteté et de l'ouverture d'esprit dans les discussions.
- Inscrit dans son journal de bord le résumé de ses discussions.
- Rédige avec sérieux les études de cas demandées.
- Planifie les rencontres avec les personnes touchées par les études de cas.
- Démontre de l'intérêt envers l'information véhiculée au moment de la réunion d'équipe.
- Rédige son journal de bord en fonction des aspects retenus.

PHASE 3 :

- Se préoccupe de sélectionner dans le plan d'intervention les données pertinentes à chacune des personnes assignées et les présente à la personne responsable de sa supervision.
- Démontre de l'autonomie et le sens de l'organisation dans l'établissement de sa feuille de route.
- Effectue les tâches requises selon le plan d'intervention.
- Informe régulièrement la personne responsable au sujet des interventions effectuées à domicile.
- Inscrit dans son journal de bord les éléments demandés.
- Inscrit les notes évolutives propres à chacune des personnes assignées.
- Fait part des résultats de sa démarche auprès de l'organisme communautaire.

PHASE 4 :

- Effectue l'analyse demandée et note ses appréciations.
- Manifeste du sérieux, de l'honnêteté et de l'ouverture d'esprit dans les discussions.
- Présente à l'enseignante les données inscrites à son journal de bord.
- Discute avec sérieux des résultats de son auto-évaluation.
- Accepte de participer à une évaluation de la qualité de sa participation au stage.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-1903-01